

À Atlanta, Aubut réfléchit à 2006

Dans son habillage aux couleurs du pays, on ne pouvait pas le rater. Encore moins lorsqu'il s'est avancé vers Annie Pelletier à la fin de sa conférence pour l'embrasser sur la joue en y ajoutant un « bravo, ma grande ».



Carl Tardif

À ATLANTA



Me Aubut est en ville depuis déjà quelques jours et il loge au même hôtel que tous les membres influents de l'association olympique canadienne. Pour deux raisons : les Jeux et sa période de réflexion.

« Je me donne jusqu'au 1er septembre pour décider si je m'occuperai du dossier de la mise en candidature de Québec pour les JO de 2006. Selon moi, il faut se montrer le bout du nez. Après tout, Salt Lake City a obtenu les siens à sa troisième tentative », expliquait-il.

À l'écouter parler, on croirait entendre le nouveau président de Québec 2006. « N'allez surtout pas écrire cela, car rien n'est décidé », dit-il en riant, précisant du même souffle qu'il



« Je me donne jusqu'au 1er septembre »

Voir 2006 en A2 ►

AUTRES TEXTES

- Annie Pelletier et le chauvinisme des Américains Page C1
- Un record pour Johnson Page C1

Doublé !



La Française Marie-Josée Pécresse a remporté l'épreuve du 200 m, hier à Atlanta, devenant la deuxième femme à réaliser le doublé 200 m et 400 m au cours des mêmes Jeux. Les détails en page C1.

« Incroyable qu'il n'y ait pas eu plus de victimes »



Un spectaculaire accident a coûté la vie à un jeune camionneur, tôt hier matin, dans l'échangeur du pont Pierre-Laporte. La cabine du fardier a explosé après avoir heurté de plein fouet une glissière de béton et sa remorque est allée s'écraser en plein milieu de l'autoroute 20 ouest. « C'est presque incroyable qu'il n'y ait pas eu plus de victimes », a souligné le coroner Claude Gervais. Les détails en page A3.

Un déluge de dons

La Croix-Rouge n'arrive même plus à cerner l'ampleur des sommes recueillies pour les sinistrés

LISE LACHANCE
Le Soleil

■ QUÉBEC — La solidarité née du déchaînement de la nature dans l'Est du Québec a pris une telle ampleur que la Croix-Rouge n'arrive pas à en cerner l'étendue.

« Je ne comprends pas d'où ça sort ! Ça n'arrête pas ! » s'exclame, incrédule, le directeur général de la Division du Québec de la Croix-Rouge canadienne, Réjean Séguin, au cours d'une entrevue au SOLEIL.

« Je n'ai jamais vu ça. C'est absolument incroyable ! » poursuit le chef d'orchestre de la plus vaste collecte de fonds jamais organisée au Québec et, sans doute, au Canada. L'objectif de 2 millions \$ a été pulvé-

« Je n'ai jamais vu ça ! C'est absolument incroyable ! »

sé en quelques jours. Hier soir, le bilan frisait les 8,6 millions \$.

Cette somme n'inclut pas les dons énormes déposés dans les banques, les commerces et divers organismes qui feront parvenir le fruit de leur cueillette à la fin de la campagne. LE SOLEIL a appris que la Société des alcools (SAQ) s'apprête à remettre 2,3 millions \$, soit la contribution de sa clientèle, doublée de sa propre mise.

M. Séguin attribue à « l'implication totale, entière, des médias » ce raz-de-marinée de générosité qui déferle sur les sinistrés. Un déferlement plus que bienvenu et nécessaire après celui des éléments. « On n'a jamais vu autant de pages dans les journaux ni autant d'images à la télévision sur une catastrophe naturelle », note-t-il.

Impossible, pour la Croix-Rouge, de comptabiliser le nombre d'organismes qui recueillent de l'argent dans l'intention de le lui remettre. Chaque jour, elle apprend qu'un groupe ou une entreprise a décidé de plonger et d'apporter de l'eau au moulin. Sept membres du personnel vérifient à temps plein le sérieux des annonces qui sollicitent la générosité du public. Et, plusieurs fois par jour, la police téléphonique à la Croix-Rouge pour s'assurer que telle ou telle personne qui fait du

1-800-592-7649

Dons de la solidarité

La collecte de fonds pour venir en aide aux citoyens sinistrés du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de Charlevoix, de la Côte-Nord et de la Haute-Mauricie s'élevait hier à :

8 582 000\$

INFOGRAPHIE, LE SOLEIL

porte-à-porte a bel et bien reçu son autorisation.

Certains ordres professionnels ont décidé de verser 50 000 \$ au fonds d'aide. Ce niveau de générosité n'est pas l'apanage des groupes. « Des particu-

Voir DONS en A2 ►

NUITS BLACK

Cloutier sort de l'ombre Il prétend avoir été jugé trop sévèrement

MARIE-EVE GÉRIN
Le Soleil

■ QUÉBEC — Michel Cloutier déplore la « mauvaise attitude » adoptée par certains employés des Nuits Black et estime avoir été jugé trop rapidement et surtout trop sévèrement. Il a assuré hier que tous ses employés seraient payés au plus tard au début du mois de septembre.

Le directeur des Nuits internationales de jazz et de blues de Québec, à l'extérieur de la province depuis quelques jours pour participer à une rencontre de l'Association des festivals de jazz de l'Ouest canadien, a communiqué avec LE SOLEIL hier afin, dit-il, de « remettre les pendules à l'heure ».

Malgré un deuxième report à l'échéance de paiement des employés de soutien, la première échéance étant le 29 juillet, Michel Cloutier est convaincu d'avoir toujours joué franc-jeu. « Avant de quitter, mardi dernier (le 23 juillet), j'ai réuni tous mes chefs de service pour leur dire que, pour la première fois en 11 ans de festival de jazz à Québec, je ne serais pas capable de respecter l'échéance. »



Michel Cloutier n'est plus certain d'avoir le goût de maintenir le festival.

Visiblement déçu de n'avoir pas obtenu l'aide et la compréhension de tout le monde, Cloutier en vient même à remettre en question son festival. « Je trouve dommage d'être mis dans une telle situation, au point où je me demande si ça vaut la peine de conti-

Les employés seront payés

Voir OMBRE en A2 ►

LE CANADA

Chrétien s'affiche

Le premier ministre appuie la démarche des anglophones qui menacent de boycotter les commerces unilingues français.

PAGE A 6

LA MÉTÉO



Maximum 23, minimum 15

Ciel nuageux avec possibilités d'une averse. Demain, partiellement ensoleillé et chaud. Détails page B 2

QUÉBEC, 100e ANNÉE, NO 213
FLORIDE, 1.60 \$ US
MONTRÉAL, OTTAWA 70¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.
60¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.

Investissez dans les télécommunications
C'est l'avenir!
Informez-vous!
1-800-739-0181 654-0181

EVERGREEN

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS



Son camion tombe de l'échangeur

Le jeune conducteur meurt carbonisé pendant que la remorque s'écrase au milieu de l'autoroute 20

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

■ QUÉBEC — « C'est presque incroyable qu'il n'y ait pas eu plus de victimes. À un autre moment de la journée, cela aurait été l'hécatombe. »

Le coroner Claude Gervais s'est rendu sur les lieux du spectaculaire accident qui a coûté la vie à un camionneur de 23 ans, hier matin, dans l'échangeur du pont Pierre-Laporte. La circulation a été bloquée jusqu'en après-midi.

Le jeune conducteur, Dominique Grand-Maison, a péri carbonisé. La

cabine du fardier a explosé après avoir heurté de plein fouet la glissière de béton de la bretelle de l'autoroute 20 Est menant vers Québec.

Sa remorque est allée s'écraser quelques mètres plus bas, en plein milieu de l'autoroute 20 Ouest.

C'est la seconde fois en deux mois qu'un accident se produit à cet endroit et la troisième fois depuis 20 ans.

Au ministère des Transports, on soutient que la configuration de l'échangeur n'y est pour rien. Le coroner a promis de se pencher sur la question.

Les automobilistes de Montréal ou d'ailleurs, peu familiers avec les lieux, se plaignent souvent de la signalisation routière, affirmant qu'elle est inadéquate.

« On se questionnera là-dessus », a assuré Lyne Jacques, une porte-parole du ministère.

Le coroner Claude Gervais n'était pas le seul à évoquer un miracle en constatant l'ampleur des dégâts.

« Imaginez, a dit un patrouilleur de la Sûreté du Québec, ce qui serait arrivé si des voitures étaient passées en dessous au moment où la remorque et son chargement sont tombés en bas. Ou si le camion et les véhicules qui suivaient le fardier n'avaient pas freiné à temps. »

CAMIONNEUR ASSOUPÉ?

Malgré son jeune âge, Dominique Grand-Maison connaissait l'échangeur. Il avait fait le trajet à plusieurs reprises, selon son oncle, Gilles Grand-Maison, le propriétaire du camion.



Les policiers croient que le jeune Dominique Grand-Maison se serait endormi au volant.

COLLABORATION SPÉCIALE, STÉPHANE VERREAU

L'accident s'est produit à 6 h 50. Une heure matinale qui laisse penser aux enquêteurs que le camionneur s'est peut-être assoupi. Il est également possible qu'il ait été distrait par quelque chose.

Chose certaine, il roulait à une vitesse supérieure à la limite autorisée.

D'après des témoins, il aurait doublé quelques véhicules avant de percuter la glissière de béton.

Aucune trace de freinage n'a été relevée sur la chaussée.

Les pompiers de Charny et de Saint-Romuald ont combattu les flammes toute la matinée. Leur travail a été

compliqué par l'explosion d'une multitude d'aérosols.

Parti de Montréal, le camion venait livrer des bouteilles de fixatif à cheveux à la chaîne de pharmacies Uniprix.

La victime habitait Saint-Benoît, au nord-ouest de Montréal.



L'autoroute 20 a été bloquée jusque tard hier après-midi.

1080, DES BRAVES

Deux offres formelles ont été déposées

FRANÇOIS POULIOT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le 1080, des Braves a jusqu'à maintenant fait l'objet de deux offres formelles d'achat qui ont cependant été repoussées par la Chambre de commerce du Québec métropolitain.

« Les offres tournaient autour de 600 000 \$ à 625 000 \$. Ce n'était pas tout à fait suffisant. La Chambre demande 800 000 \$, mais elle est raisonnable et est prête à faire un bout », a expliqué hier l'agent d'immeuble Hélène Lauzier.

Madame Lauzier a été mandatée au mois de juin pour vendre la résidence officielle du premier ministre du Québec, quelques jours après que Lucien Bouchard eut signifié qu'il n'avait pas l'intention d'y habiter.

800 000 \$ EN 1994



Jean Beaupré

La Chambre de commerce a acquis l'immeuble pour 800 000 \$ à la fin 1994, via son bras d'acquisition, la Société de rénovation Maillou.

L'ex-résidence officielle du premier ministre du Québec est évaluée à 607 000 \$ au rôle de la CUQ, mais l'ancien président de la Chambre de commerce, Jean Beaupré, évaluait dernièrement la valeur de son mobilier à 150 000 \$.

L'immeuble vient avec un compte de taxes de 15 624 \$.

Outre les deux offres formelles déposées, une troisième personne s'est montrée intéressée par le 1080, mais n'a pas fait de pollicitation.

« Depuis quelques semaines, c'est tranquille, mais deux personnes n'ont pas encore nécessairement renoncé », dit l'agent de Re/Max Fortin, Delage.

Hélène Lauzier ne précise cependant pas qui sont les éventuels acheteurs. « Ce sont des particuliers que je ne connaissais pas, mais que sûrement d'autres connaissent », dit-elle en riant.

Donnée toujours inconnue, le montant de la créance hypothécaire. La Chambre préfère ne pas le dévoiler. Il y a un peu plus d'un mois, Jean Beaupré avait parlé d'un montant de 700 000 \$, sans pouvoir certifier.

ÉMEUTE DE LA SAINT-JEAN

Les policiers veulent connaître les causes et les solutions

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

■ QUÉBEC — Pour éviter que la marmite de Place d'Youville explose de nouveau, les autorités policières de Québec estiment qu'une enquête devrait être menée afin d'établir les causes des émeutes de mai et de juin, ainsi que les solutions à y apporter.

Contrairement au « Groupe de coordination sur la sécurité de la Colline parlementaire et ses environs » mis sur pied par le ministre Robert Perreault, le comité auquel songe l'état-major ne regrouperait aucun policier, ou alors très peu.

Il rassemblerait des spécialistes d'horizons divers qui auraient pour mandat de porter un regard « sociologique » sur les événements, plutôt que strictement « policier ».

« Ce qui s'est passé dans le Vieux-Québec n'est pas un problème policier, ni quelque chose de particulier à Québec », a affirmé, hier, le nouveau directeur de la police de Québec, Richard Renaud.

Pour donner du poids à ses propos, M. Renaud a fait référence aux échauffourées ayant eu lieu entre jeunes et policiers à Montréal, mais aussi à Saint-Rédempteur, une petite municipalité située au sud-ouest de la capitale.

Richard Renaud a formulé ces commentaires fort de nouveaux galons. Il a été assermenté hier matin comme directeur du service de police de Québec lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à l'hôtel de ville en présence du maire Jean-Paul L'Allier et de plusieurs chefs de police, dont le commandant du district de Québec de la SQ, Henri Châteauevert.

« Ces dernières années, j'ai partagé et appuyé les orientations et les décisions du Service de police à titre d'officier cadre. J'assurerais donc la continuité dans cette foulée, en privilé-

cussions avaient eu lieu entre les autorités municipales et celles du ministère de la Sécurité publique.

Richard Renaud est issu de la base. Il a commencé sa carrière comme patrouilleur à Loretteville il y a 27 ans avant d'être transféré à Québec deux ans plus tard. Il a rapidement gravi les échelons de la hiérarchie, ce qui en fait aujourd'hui, à 46 ans, un « jeune » chef.

Il succède à Normand Bergeron, qui a assumé la direction pendant 11 ans. Le chef sortant, qui a été chaleureusement salué par le maire L'Allier, a été nommé directeur général de ATSR, une entreprise spécialisée dans les nouvelles applications technologiques dédiées à la sécurité routière.

Un regard sociologique et non strictement policier



Le nouveau directeur du service de police de Québec, Richard Renaud, a prêté serment, hier.

LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE



Mme Laurence Alberne, de la boutique Boa Boa, en pleine opération de vente d'un de ses mignons porte-manteaux.

PLEIN ART 96

30% du chiffre d'affaires en 11 jours

ISABELLE MATHIEU
Le Soleil

■ QUÉBEC — Plein Art cuvée 1996 se déroule présentement, jusqu'au 11 août, sous les tentes immaculées du Parc du Parlement. Véritable caverne d'Ali Baba pour les amateurs d'objets d'art, cette 16^e édition permet surtout à bon nombre des 138 artisans de réaliser 30% de leur chiffre d'affaires d'une année en seulement 11 jours!

La « chasse aux trésors » est ouverte du 1^{er} au 10 août de 10 h à 22 h et le 11 août, de 10 h à 18 h.

Porte-manteaux en forme de serpent, masques théâtre-décoratifs, chandeliers en verre soufflé, coquines marionnettes, sculptures sur marbre, manteaux enveloppants et foulards à n'en plus finir, entre

autres. Menu alléchant pour flâneurs pas obligatoirement fortunés. Les artisans, en provenance de tous les coins de la province, courent évidemment un risque dans cet événement puisqu'ils investissent chacun 1000 \$ en location de kiosque.

Mais si tout va bien, 180 000 clients potentiels fouineront à travers le millier d'objets confectionnés en atelier. Des revenus qui dépasseraient le million de dollars.

La présidente du Conseil des métiers d'art, Louise Lemieux-Bérubé, est bien fière de cette fête estivale qui fait un pied de nez à la société de consommation. « Laissez-vous gâter, offrez-vous un de ces objets qui ont une vie, pas comme tous les produits uniformisés », invite-t-elle.

Pour les curieux, des écoles-ateliers de Québec exécuteront sous vos yeux poterie, ébénisterie, sculpture, tissage et joaillerie.

Les chansonniers Richard Lavoie, Robert Cyr et Luc Gagné se chargeront de l'ambiance musicale.

Partez gagnant avec nos rabais champions!

Le vendredi 2 août et le samedi 3 août!

Aubaines MYSTÈRE

10% à 50% de rabais*

30% à 50% de rabais

Sur le prix ordinaire d'un excellent choix d'articles!

10% à 25% de rabais

Sur le prix ordinaire, de solde ou de liquidation de tout un lot d'articles!

Congé de TPS**

Sur tous ces articles à prix ordinaire :
gros électroménagers de marques nationales et matelas et sommiers Home Studio® et Hôtel-Motel.

*Veuillez consulter votre carte Aubaines mystère ou l'une de celles offertes en magasin afin de connaître la liste complète des exceptions, les détails et le règlement. **Nous vous accorderons un rabais équivalent à la TPS.

Grande liquidation de meubles à la Baie, Galeries de la Capitale!
Sélection de matelas à 60% de rabais*
Sélection de meubles de jardin à 50% de rabais*
Sélection de causeuses et de canapés à 40% de rabais*
*Sur nos prix ordinaires.

la Baie

VOUS AVEZ LE MEILLEUR

Compagnie de la Baie d'Hudson



MAISON DE LA CHANSON

Manif de techniciens outrés

ISABELLE MATHIEU
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les techniciens de scène de la Maison de la Chanson ont pris d'assaut hier le pavé de la rue Petit-Champlain. Ils exigent carrément la démission du conseil d'administration de l'entreprise.

Critiquant les frais administratifs de 170 000 \$ par année, les employés parlent même de gestion douteuse.

Costumés et armés de gazous, une quinzaine de manifestants en avaient gros sur le cœur. « Bienvenue à la Maison du Clown », pouvait-on lire sur une pancarte.

Ces membres du Conseil des travailleurs et travailleuses du Québec (CTQ) et de l'Alliance internationale des employés de scène, de théâtre et des projectionnistes (AIEST) voulaient sensibiliser les commerçants au conflit en cours à la Maison de la Chanson, gérée par les Productions Dua.

Les neuf techniciens de scène de l'entreprise sont accrédités à l'AIEST-FTQ et ils bataillent depuis le 27 juin 1995 pour signer une convention collective. Les patrons refusent et emploient plutôt des briseurs de grève pour maintenir la petite salle de spectacle de 233 places bien en vie.

Selon le bilan financier de l'entreprise, la masse salariale annuelle des employés de la Maison de la Chanson (bar et billetterie inclus) s'élève à 35 000 \$. Les neuf techniciens de scène, pour la plupart occasionnels, se partagent 25 000 \$.

France Deslauriers est technicienne de scène depuis six ans dans l'édifice du Petit-Champlain. Elle est une des instigatrices du projet syndical. « Je suis payée 13 \$ de l'heure et je ne demande pas une augmentation. C'est au niveau du climat de travail qu'on veut des améliorations », explique-t-elle.

Mme Deslauriers n'hésite pas à qualifier d'amateurs les spectacles présentés à la Maison de la Chanson, en raison du peu d'efforts déployés à l'accueil des artistes et à la préparation technique des spectacles.

Le président du CTTQ, Jacques Chamberland, accuse catégoriquement les gestionnaires de ne pas respecter le mandat de promotion de la chanson francophone. « Les frais d'administration représentent 39% des dépenses tandis que les cachets aux artistes comptent pour 13%. Il y a un déséquilibre flagrant », estime-t-il. M. Chamberland confie aussi que plusieurs artistes ne veulent plus se produire à la Maison de la Chanson.

En plus de renifler la magouille, Jacques Chamberland ne serait pas surpris que les Productions Dua dirigent la Maison vers la faillite ou au moins, vers une demande de fonds supplémentaire.

RÉPONSE DIFFÉRÉE

LE SOLEIL a tenté d'obtenir le point de vue de la partie patronale mais les administrateurs ont préféré réserver leurs commentaires pour la conférence de presse prévue pour ce matin.

L'un des administrateurs, Alain Schreiber a toutefois attribué les difficultés financières à la hausse du loyer, qui est passé du 1 \$ symbolique en 1994, avant les rénovations de 1,74 million \$, à 15 000 \$ par année. « Le gouvernement ne nous a pas aidés à payer », estime-t-il.

Pour l'année financière 1994-1995, la Maison de la Chanson a toutefois bénéficié de subventions gouvernementales totalisant 141 000 \$.

Amélioration
du climat de
travail
réclamée
par les
employés

GASPÉSIE

Poursuivi par la police, il se tue en tombant d'une falaise

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

■ CAPLAN — Un homme recherché par la police depuis le 15 avril, Willard Carter, 32 ans de Nouvelle, s'est tué hier après-midi en chutant d'une falaise après une poursuite à pied menée à Caplan par des agents de la Sûreté du Québec de New Richmond, en Gaspésie.

L'homme, qui avait déjà été condamné pour vol, effraction et fraude, était recherché par la police en relation avec des plaintes de voie de fait (violence conjugale) et il était déjà accusé de conduite avec facultés affaiblies. Il était de plus en probation pour des crimes antérieurs à hier.

Vers 14 h 35, il était à l'extérieur d'une voiture, accompagné d'un autre homme, un mineur, pendant qu'une femme et quatre enfants se trouvaient dans le véhicule. Il s'est enfui alors qu'un des policiers se préparait à faire une vérification de routine, près des bureaux du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation de Caplan.

«L'agent voulait vérifier s'il y avait des ceintures de sécurité pour tout le monde quand il a cru reconnaître un homme contre qui un mandat avait été

émis. Il a fait une vérification au poste, qui s'est avérée fondée, et il a demandé des renforts», précise Michel Brunet, de la SQ.

La poursuite a mené les agents à l'arrière du bâtiment du MAPAQ, vers un terrain qui surplombe la baie des Chaleurs. Si les policiers ont pu rattraper l'homme d'âge mineur, non sans peine, ils ont également constaté que Willard Carter gisait en bas de la falaise de 30 mètres, sur des rochers.

«Il était mort. Le gars qui l'accompagnait sera accusé de tentative de meurtre, d'entrave au travail des policiers et de voie de fait sur un agent, qu'il a tenté de pousser en bas de la falaise», ajoute le policier Brunet. Willard Carter n'était enfin pas supposé, légalement, fréquenter la femme qui était au volant de l'auto.

Il était recherché pour un cas de violence conjugale

INONDATIONS AU SAGUENAY ET EN MAURICIE

50% des indemnisations dès la semaine prochaine

Les sinistrés devront renoncer à tout autre recours contre le gouvernement du Québec

PIERRE APRIL
Presse canadienne

JONQUIÈRE — Après avoir formellement renoncé à tous recours ultérieurs contre le gouvernement du Québec, les sinistrés du Saguenay, de la Côte-Nord et de la Mauricie pourront recevoir, dès la semaine prochaine, la moitié des indemnités auxquelles ils ont droit en vertu du programme gouvernemental de reconstruction.

L'autre moitié des dommages calculés à partir de la valeur déterminée par l'évaluation municipale leur sera versée dès que les travaux de reconstruction des propriétés foncières auront débuté.

Ceux qui ont subi des pertes de biens meubles seront aussi remboursés à partir du même moment. Dans leur cas, le montant maximum sera de 15 000\$.

Le ministre de la Sécurité publique, Robert Perreault, est venu dans la région annoncer personnellement cette nouvelle, d'abord aux élus municipaux réunis au Centre des congrès de Jonquière juste avant de tenir une conférence de presse.

Cette dernière intervention a mis un terme au travail du ministre qui a passé le flambeau à son collègue des Transports, responsable du comité de reconstruction pour la région Jacques Brasseur.

Les premiers sinistrés qui seront servis sont ceux qui ont tout perdu. Au Saguenay et dans Charlevoix, trois bureaux régionaux d'assistance financière seront ouverts dès le 5 août de 8 h

à 22 h, sept jours sur sept «aussi longtemps que la situation le justifiera».

Un autre centre de réclamation sera ouvert à Baie-Comeau et une assemblée d'information est prévue pour le 5 août à La Tuque.

M. Perreault a par ailleurs annoncé que, dès mercredi prochain, lors de la réunion du Conseil des ministres à Québec, un projet d'assistance financière destiné aux petites et moyennes entreprises, au secteur agricole, aux ZEC et pourvoies sera discuté.

«Je me réjouis, a-t-il déclaré, du fait qu'encore une fois nous agissons avec diligence auprès des personnes touchées par cette catastrophe.»

Les sinistrés n'auront donc qu'à compléter un formulaire disponible dans les bureaux régionaux et dans leurs municipalités pour toucher leur premier chèque. Ils devront s'engager toutefois «à renoncer, en reconnaissance de l'aide financière reçue, à tous les droits de recours à l'encontre du gouvernement à l'égard des préjudices admissibles en vertu du programme».



Le ministre Perreault a annoncé la bonne nouvelle à Jonquière hier.

Cette obligation ne touche pas toutefois les sinistrés qui pourraient plus tard poursuivre un autre tiers. «La personne est tout à fait libre d'accepter ces conditions ou non», a expliqué M. Charles Côté le sous-ministre associé à la sécurité publique.

«On ne peut pas, a renchéri M. Perreault, à la fois dire je prends l'argent et je conteste. Il y a un choix à faire. Le citoyen aura quand même un droit de recours s'il n'y avait pas entente entre lui et un évaluateur sur l'importance des dommages.»

EN BREF

QUÉBEC

Les assureurs doivent rembourser les primes des maisons emportées

À maison emportée par les crues, risque et responsabilité de l'assureur révolus. Au Saguenay, constate la Solidarité des courtiers indépendants de Québec, les propriétaires de résidences qui ont été emportées par les eaux n'ont droit, en principe, à aucune indemnité de leur assureur. Mais du fait que leur bâtiment n'existe plus à toutes fins utiles, l'assurance habitation est désormais sans effet. Les propriétaires ont donc droit à un remboursement de prime pour la période de temps de couverture «non consommée». C'est ce qu'indique M. Alain Pelletier, courtier en assurance et en services financiers de Sainte-Foy, et porte-parole de l'organisme. Bien sûr, les gens dont la résidence a été emportée pendant la période d'évacuation sont «indemnissables». Pareillement les propriétaires de véhicules immatriculés tels roulottes, remorques, motocyclettes, automobiles ou VTT qui ont été inondés, abîmés, charriés ou avalés par les eaux. À la condition, cependant, que le contrat d'assurance couvre les «accidents sans collision». G.A.

MONTREAL

Un grand spectacle de trois heures au profit de sinistrés du 20 juillet

Un grand spectacle de trois heures dont les profits seront versés aux sinistrés des inondations du 20 juillet et réunissant toute une brochette d'artistes sera présenté au Centre Molson le dimanche 25 août. Il sera transmis en direct à la télévision à compter de 19 h. Il faudra cependant attendre la semaine prochaine avant de connaître l'identité des chanteurs qui participeront à ce spectacle-bénéfice, qui sera présenté simultanément sur cinq chaînes (Radio-Canada, TVA, TQS, Radio-Québec et Musique Plus). On s'attend à ce que bon nombre des artistes invités soient natifs du Saguenay, la région la plus touchée par les inondations. Les billets sont mis en vente aujourd'hui, au coût de 19,50\$. Tous les revenus générés par l'événement seront versés au fonds d'aide de la Croix-Rouge qui verra à distribuer les sommes aux sinistrés. Une imposante équipe de producteurs a accepté de mettre son talent à contribution afin de présenter un spectacle qu'on promet d'une grande qualité.

FUTURE SHOP

SUPER CENTRE DE L'ÉLECTRONIQUE

LE STOCK QU'IL FAUT POUR L'ÉCOLE

AST

133 MHz

16 Mo RAM GRATUIT

IMPRIMANTE COULEUR À JET D'ENCRE 210X6 DE CANON INCLUSE

La solution abordable pour le bureau

Moniteur 14" inclus Dimension réelle: 12,8"

2999⁹⁹

133 MHz 16 Mo 1,2 Go 6X MPEG-1 28,8 Couleur 14"

PROCESSEUR RAM DISQUE DUR CD ROM CARTE VIDÉO TÉLÉMODEM MONITEUR

COMPAQ

75 MHz

Ordinateur idéal pour le premier achat

MONITEUR ET HAUT-PARLEURS EN SUS 1599,99\$

Moins remise 100,00\$

Votre prix après remise **1499⁹⁹**

WINDOWS 95, L'ENCYCLOPÉDIE COMPTON 96 ET NOVELL PERFECTWORKS 2,1 INCLUS

13307212 7212

75MHz Pentium 8Mo RAM 1,2Go Disque dur 4x Vitesse 28,8 Interne 1Mo

PROCESSEUR MÉMOIRE DISQUE DUR CD ROM TÉLÉMODEM CARTE VIDÉO

IBM

133 MHz

Ensemble complet pour la famille

SON «WAVETABLE» ET HAUT-PARLEURS DE 30 WATTS

3089⁹⁹

21407155 AP70N415

P333 Pentium 8Mo RAM 1,2Go Disque dur 4x Vitesse 28,8 Interne 1Mo

PROCESSEUR MÉMOIRE DISQUE DUR CD ROM TÉLÉMODEM CARTE VIDÉO MONITEUR

RCA

Affaires en or pour l'été

Jusqu'à **100\$** de remise par la poste

*sur téléviseurs RCA sélectionnés de 32" et plus

Voir détails en magasin.

RCA

Téléviseur couleur stéréo 31"

- Qualité fantastique de l'image;
- tube-image à teinte foncée;
- filtre en peigne;
- résolution à 600 lignes;
- télécommande universelle.

848⁰⁰

01801308

RCA

Magnétoscope hi-fi à 4 têtes

- Télécommande; syntonisateur à 181 canaux; programmation de 8 événements/1 an.

339⁹⁹

01802603 VR-401

MAGNAVOX

Magnétoscope avec télécommande

- Affichage du menu;
- syntonisateur 181 canaux;
- enregistrement 8 émissions/1 an.

198⁰⁰

01802222 VR-222

Canon

VISEUR COULEUR

Caméscope 8mm avec zoom 12x

- Mise au point automatique;
- exposition automatique programmable.

748⁰⁰

10801225 ES-90

Technics

Récepteur 160 watts

- Sortie pour haut-parleur des graves;
- 40 watts x 4 en mode Pro-Logic.

297⁰⁰

03704711 SA-EX300

MOFFAT

Réfrigérateur sans givre format familial

- Clayettes réglables;
- couvercle de l'hydrateur transparent servant de tablette;
- 2 hydrateurs.

684⁹⁹

15154066 RRF 1610

KENWOOD

Radio d'auto AM/FM CD

- Puissance maximale de 30 watts x 4; façade amovible;
- sortie RCA pré-régulée.

349⁹⁹

12431305 KDC 3005

Panasonic

Mini-chaîne à 5 CDs

- 40 watts; système «Extra bass»;
- haut-parleurs à 2 voies à reflex des graves; lecteur à cassette double.

398⁹⁹

03707014 SC-C074

NHL Powerplay

Un nouveau critère pour l'intelligence artificielle au jeu laissera la compétition sur la glace.

59⁹⁹

WIN95 CD 71306793

Apple Macintosh

Performa 5215CD

- Processeur PowerPC 75 MHz;
- DD de 1000Mo; Ram de 8Mo;
- moniteur haute résolution de 15" inclus avec dimension réelle de 13,3".

2299⁹⁹

20250215 5215CD

Robotics

Télécom. modem interne 28,8

- Vous serez relié à Internet et cyberspace;
- télécom./modem pour windows seulement.

159,99\$

Moins remise 25,00\$

Votre prix après remise **134⁹⁹**

27448122 28,800 WinModem

Canon

Télécopieur, scanner, imprimante et photocopieur

- Télé, avec papier uni et 47 pages en mémoire.

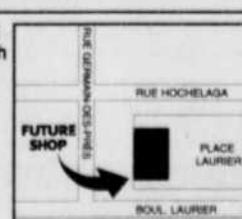
799⁹⁹

MI084000 MUX TRASS 800

FUTURE SHOP

SUPER CENTRE DE L'ÉLECTRONIQUE

HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI AU MERCREDI 10h à 18h
JEUDI ET VENDREDI 10h à 21h
SAMEDI 9h à 17h
DIMANCHE 11h à 17h



PLACE LAURIER
2700, BOUL. LAURIER
650-1999
SAINT-FOY

NOUS ACCEPTONS LES COMMANDES PAR TÉLÉPHONE

LE QUÉBEC LE CANADA

EN BREF

LUCILLE TEASDALE

Décès d'une héroïne

La chirurgienne québécoise Lucille Teasdale, qui s'était fait connaître notamment par son travail auprès des malades en Ouganda, est décédée hier à son domicile, en Italie, des suites du sida. Elle avait 67 ans. Elle souffrait du sida depuis une douzaine d'années, une maladie qu'elle avait contractée en effectuant une opération chirurgicale à l'Hôpital St. Mary's Lacor, à Gulu, en Ouganda, un hôpital qu'elle avait mis sur pied avec l'aide de son mari, le Dr Piero Corti, en 1961. Quelque 35 ans plus tard, et malgré les ravages de la maladie, le Dr Teasdale consacrait toujours ses énergies à faire fonctionner cet hôpital. Elle y aura travaillé jusqu'à la limite de ses forces. Mais son état s'étant aggravé au printemps dernier, ses proches l'avaient convaincue de faire un séjour à Milan, où le couple a également une résidence. Depuis, elle a dû être fréquemment hospitalisée, mais elle est décédée chez elle, entourée de son mari, de sa fille, Dominique, et d'une de ses sœurs, Lise. Lucille Teasdale sera inhumée en Italie, mais une cérémonie religieuse, dont la date n'est pas encore déterminée, aura lieu à Montréal. Née à Montréal en 1929, elle fut la première Québécoise à décrocher un diplôme de chirurgienne, de l'Université de Montréal, en 1955. Son alma mater lui décernait d'ailleurs, il y a quelques mois à peine, un doctorat honoris causa, pour souligner son travail exceptionnel. Mme Teasdale a reçu des distinctions prestigieuses. Elle était notamment membre de l'Ordre du Québec depuis 1995 et membre de l'Ordre du Canada depuis 1991. (PC)

PROTHÈSES MAMMAIRES

Bristol Myers indemnisée

Des femmes du Québec et de l'Ontario porteuses de prothèses mammaires Bristol-Myers Squibb seront indemnisées d'ici quelques mois. Bristol-Myers Squibb, qui fabriquait les prothèses défectueuses, a donc confirmé hier le Règlement intervenu en juin 1995, prévoyant un dédommagement global de 28 millions \$ canadiens à l'endroit des femmes incommodées par ses implants. La compagnie renonce au droit qu'elle avait de mettre fin à l'entente intervenue dans le cadre des deux recours collectifs du Québec et de l'Ontario. En prenant cette décision, elle a tenu compte du fait qu'un nombre suffisamment important de Québécoises et d'Ontariennes se sont inscrites à ce règlement. Au total, durant la première période de réclamation dont la date limite était le 8 février 1996, 1814 femmes ont présenté une demande d'inscription. Ces femmes vont recevoir une indemnité d'ici quelques mois. Pour l'ensemble des réclamations, 3450 femmes sont déjà inscrites au Règlement. (PC)

ÉLECTIONS FÉDÉRALES 3

Blitz réformiste au Québec

Au cours des prochaines élections fédérales, le Parti réformiste a l'intention de présenter des candidats dans toutes les circonscriptions du Québec. «C'est notre objectif principal et on doit voir si le parti peut l'atteindre», a expliqué le député Stephen Harper, bras droit de Preston Manning, en marge du caucus de la formation. Il reste toutefois encore beaucoup de chemin à faire puisque le parti ne compte actuellement qu'une dizaine d'associations de circonscriptions au Québec. (PC)

ESTRIE

Banque éventrée

Des voleurs-démolisisseurs ont frappé dans la région de l'Estrie en s'attaquant, avec une chargeuse, à la caisse populaire de East Hereford, y causant des dommages de plus de 20000 \$ pour s'emparer du coffre-fort, le déposer dans une camionnette et prendre la fuite. Ce vol spectaculaire a été commis vers 2h45, hier. Au moment où l'alarme était enregistrée par la Sûreté du Québec de l'Estrie, des citoyens l'informaient que des individus étaient en train de démolir la caisse. Le directeur de la caisse estime que le montant du vol est minime comparativement à celui des dommages. (PC)

AFFICHAGE COMMERCIAL BILINGUE À MONTRÉAL

Chrétien appuie les anglophones

Il fait siens les objectifs du regroupement qui menace de boycotter les commerces affichant uniquement en français

ANDRÉ BELLEMARE
Presse canadienne

■ TROIS-RIVIÈRES — Le groupe d'anglophones qui mènent une campagne à Montréal en faveur de l'affichage commercial bilingue a reçu un appui de taille, hier, quand le premier ministre fédéral Jean Chrétien a fait siens les objectifs du Quebec Political Action Committee.

Le chef du gouvernement canadien, de passage à Trois-Rivières avec une partie du caucus des députés libéraux québécois et de quelques sénateurs, a expliqué qu'il avait toujours été de sa nature d'appuyer les minorités au pays et que les anglophones du Québec ont raison de défendre aussi leurs droits.

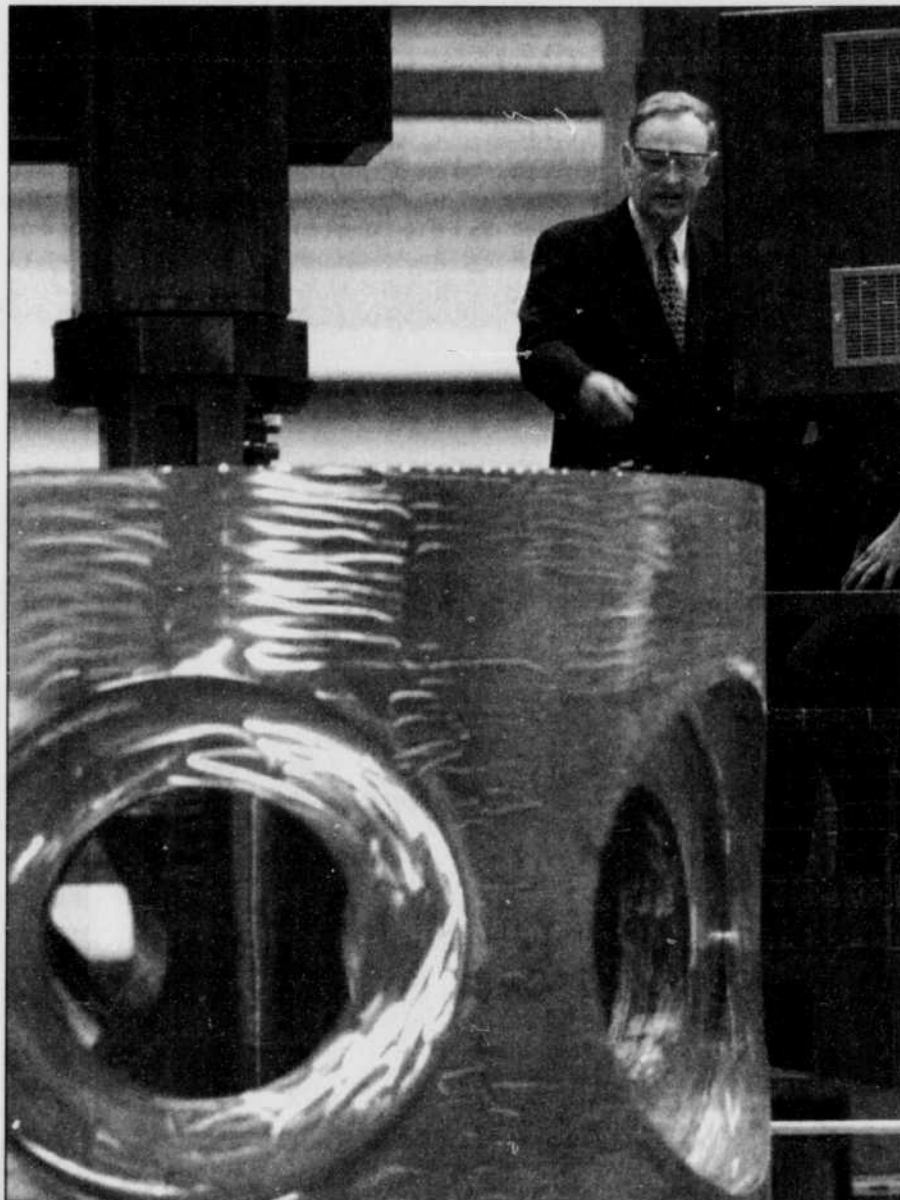
«La lutte des minorités francophones, anglophones ou amérindiennes n'arrêtera jamais. Ce sont des réalités et il faut se battre pour ce que l'on croit. C'est un des rôles du gouvernement fédéral de s'assurer que les gens ont les moyens de défendre leurs droits en vertu de la constitution canadienne», a dit aux journalistes M. Chrétien qui avait l'allure d'un leader politique en pleine campagne électorale.

Rencontre avec les maires et les agents économiques de la région, visite d'une usine, fraternisation avec des personnes âgées dans un foyer d'accueil, rencontre avec des électeurs de sa circonscription, voilà le menu de la première de deux journées du chef du gouvernement canadien dans la région de Trois-Rivières-Shawinigan, son coin de pays.

Par ailleurs, M. Chrétien n'a pas l'intention de prendre des mesures disciplinaires contre une de ses députées, Mme Anna Terrana, de Vancouver-Est, qui a comparé le premier ministre québécois Lucien Bouchard à Adolf Hitler et le gouvernement du PQ aux Nazis, qualifiant le gouvernement du Québec de «totalitaire».

Il a expliqué que les excuses de Mme Terrana, qui a communiqué avec le bureau du premier ministre, lui paraissaient suffisantes pour oublier ses «propos inacceptables».

M. Chrétien, interrogé sur l'accusation de «gouvernement totalitaire», a expliqué qu'il existe des lois au Québec avec lesquelles il a de la difficulté à vivre. «Je ne sais pas ce qu'elle (Mme Terrana) a voulu dire mais, quant à moi, je ne me sens pas très à l'aise avec par exemple des restrictions contenues dans les lois linguisti-



Au cours d'une visite industrielle à Cap-de-la-Madeleine, hier, le premier ministre Chrétien s'est arrêté devant la plus grosse perforatrice verticale au monde.

ques. Elle a retiré son analogie avec Hitler mais, quant au reste, c'est une question de débat», a dit le premier ministre en anglais.

En français, il a dit ignorer si Mme Terrana a dit qu'il y avait un régime totalitaire au Québec. Le premier ministre Chrétien a ajouté que Mme Terrana a «commis une erreur et elle l'a regrettée... et je déplore qu'elle soit allée aussi loin dans ses propos. Qu'elle se soit rétractée suffit pour moi», a ajouté M. Chrétien.

Ce dernier s'est bien sûr défendu des intentions électorales que n'ont pas manqué de lui prêter les journalistes, hier. M. Chrétien s'est un peu amusé de cette préoccupation des scribes en répétant que dès le lendemain d'une élection, on prépare déjà la prochaine élection «sinon vous n'êtes pas un bon politicien».

À Montréal, le vice-premier ministre du Québec, Bernard Landry, a réagi vi-

vement à la position adoptée par M. Chrétien.

«Le premier ministre Jean Chrétien vient de faire une des déclarations les plus irresponsables de sa vie publique en intervenant de façon maladroite et inopportune dans le délicat débat linguistique du Québec», a déclaré M. Landry par voie de communiqué.

«En reliant de façon perverse la situation linguistique au Québec aux déclarations totalement inacceptables de sa députée de Vancouver-Est, Mme Anna Terrana, M. Chrétien dépasse les bornes de la décence. Enfin, en comparant le sort de la minorité anglophone du Québec à celui des minorités francophones du reste du Canada, M. Chrétien fait preuve de peu de jugement: chacun sait que les minorités francophones du reste du Canada, en voie d'assimilation rapide pour la plupart, rêveraient d'avoir le statut de la minorité anglophone du Québec», a ajouté M. Landry.

ASSURANCE-MÉDICAMENTS

Québec adoucit la pilule

La facture sera étalée pour ceux dont la santé mentale est sévèrement atteinte

GILBERT LEDUC
Le Soleil

QUÉBEC — Le jour même de l'entrée en vigueur des dispositions transitoires du nouveau régime d'assurance-médicaments, le ministère de la Santé et des Services sociaux annonçait hier, en catastrophe, qu'il rendait la pilule un peu moins dure à avaler pour les personnes aux prises avec des problèmes sévères de santé mentale.

Cette mesure touche environ 25 000 citoyens que l'on retrouve dans les rangs des prestataires de la sécurité du revenu et des personnes âgées de 65 ans recevant le supplément de revenu garanti maximum.

La modification fait en sorte que la contribution maximale payable par ces citoyens pour des médicaments et divers services pharmaceutiques ne pourra excéder la somme de 16,67 \$ par mois. La nouvelle mesure, qui s'applique pour les cinq prochains mois, ramène donc sur une base mensuelle la contribution maximale de 83,33 \$ prévue pour les clientèles constituées des prestataires de la sécurité du revenu et des aînés de plus de 65 ans recevant le supplément de revenu garanti maximal.

Avant la modification annoncée hier, la personne qui se procurait un médicament utilisé en psychiatrie vendu 244,90 \$ à la pharmacie devait payer sur-le-champ le quart du coût du médicament, soit environ 61 \$. Dorénavant, sa contribution ne pourra dépasser 16,67 \$ par mois.

Selon le directeur général des Services aux bénéficiaires de la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ), Marc St-Pierre, le ministère de la Santé et de la Santé sociale a apporté cette modification pour s'assurer que les personnes aux prises avec des problèmes sévères de santé mentale puissent avoir les moyens de prendre leurs médicaments.

«Cette clientèle est sans contredit la plus vulnérable de notre société. Elle consomme beaucoup de médicaments et elle n'a pas d'argent. La crainte que des personnes atteintes de problèmes sévères de santé mentale cessent de prendre leurs médicaments faute d'argent a influencé le ministère», souligne M. St-Pierre.

À savoir si cette mesure continuera à s'appliquer au moment de l'entrée en vigueur du régime général d'assurance-médicaments, le 1er janvier 1997, M. St-Pierre indique qu'il est encore trop tôt pour rendre une telle décision.

Pour la présidente de l'Ordre des pharmaciens du Québec, Janine Matte, la modification annoncée par le ministre de la Santé et des Services sociaux est «très logique» et «montre la bonne volonté du ministre Jean Rochon à vouloir adapter le régime à la réalité» même si elle a pris par surprise un bon nombre de pharmaciens à travers la province. Effectivement, plusieurs professionnels de la santé n'étaient pas encore au courant de la nouvelle, hier après-midi, au moment où LE SOLEIL tentait d'obtenir leurs commentaires.

Selon Mme Matte, il ne faudra pas se surprendre, au cours des prochaines semaines, si le ministre Rochon annonce d'autres chambardements au régime d'assurance-médicaments. La pharmacienne, qui pratique sa profession sur l'avenue Cartier, à Québec, souligne que les coûts des médicaments sont élevés aussi pour d'autres malades, notamment les diabétiques et les jeunes cardiaques.

Elle précise qu'il reviendra à chaque pharmacien d'identifier leurs clients qui souffrent de problèmes sévères de santé mentale. «Notre travail sera aussi de dépister les personnes qui, sans le sou, cesseront de prendre leurs médicaments et mettront, du même coup, leur vie en danger.»

IRVING WHALE

Le voyage de retour est amorcé

■ CHARLOTTETOWN (PC) — La barge pétrolière Irving Whale a été chargée hier sur un bateau de transport submersible, le Boa 10, qui a aussitôt pris la direction de l'Île-du-Prince-Édouard, a annoncé hier un porte-parole de Transports Canada, Dick Pepper.

Le Boa 10 doit arriver à Alberton ce matin, a précisé M. Pepper.

Les plongeurs et les experts auront ainsi le champ libre pour commencer à retirer les sédiments mêlés de BPC qui se trouvent dans la chambre des machines.

M. Pepper a précisé que les plages de l'Île-du-Prince-Édouard et des Îles-de-la-Madeleine sont surveillées. «Rien n'a été signalé, a-t-il dit. Il s'agit simplement d'effectuer des vérifications en mer et sur les plages.»

À l'Île-du-Prince-Édouard, l'Irving Whale sera débarrassée de la végétation marine qui recouvre sa coque.

contaminés qui s'y trouvent.

Bien qu'une certaine quantité de BPC se soit échappée de la barge entre la rive nord de l'Île-du-Prince-Édouard et les Îles-de-la-Madeleine, M. Pepper assure que la majeure partie se trouve dans la chambre des machines.

M. Pepper a précisé que les plages de l'Île-du-Prince-Édouard et des Îles-de-la-Madeleine sont surveillées.

«Rien n'a été signalé, a-t-il dit. Il s'agit simplement d'effectuer des vérifications en mer et sur les plages.»

À l'Île-du-Prince-Édouard, l'Irving Whale sera débarrassée de la végétation marine qui recouvre sa coque.

Selon M. Pepper, il faudra probablement attendre plusieurs jours avant que le navire ne soit nettoyé et prêt à entreprendre le trajet de trois ou quatre jours qui le mènera à un chantier naval Irving, à Halifax, en Nouvelle-Écosse. Un porte-parole de la compagnie Irving a dit hier que la barge est attendue à Halifax d'ici la fin de la semaine prochaine.

Le pétrole et les BPC qui restent seront retirés de la barge à Halifax. Irving projette de recycler le bunker de type C, alors que les BPC devront être expédiés à Swan Hills, en Alberta, seule usine de destruction au pays de biphényles polychlorés.

Les plongeurs peuvent commencer le nettoyage

La mesure vise la clientèle la plus vulnérable

EATON

TOUT CE QU'IL VOUS FAUT À PRIX D'AUBAINE!

LIQUIDATION D'ÉTÉ PARTOUT EN MAGASIN

jusqu'à **50% DE RABAIS***

sur toute une sélection d'articles

* Les rabais s'appliquent au prix original étiqueté.

DE PLUS, PAS DE TPS**

sur les articles en liquidation.

En vigueur jusqu'au lundi 5 août 1996

100\$ DE RABAIS

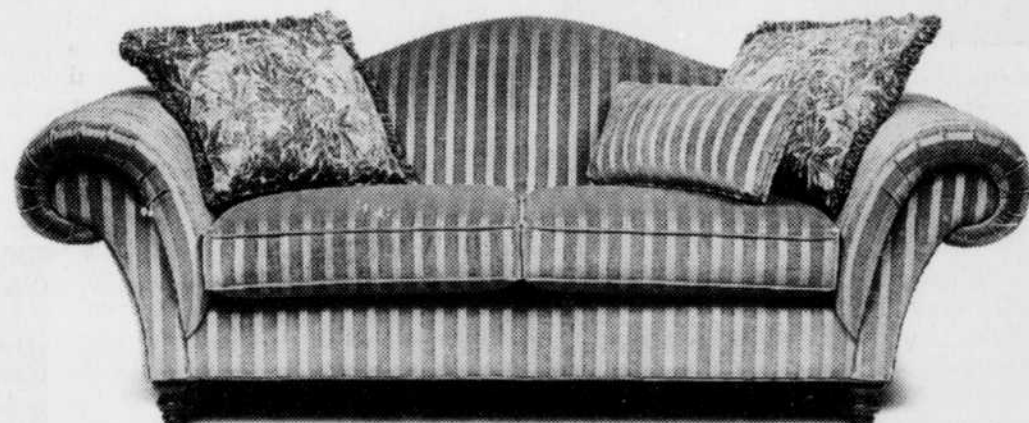
sur une sélection de canapés

Nos prix cour. 699\$ à 1299\$

En vente 599\$ à 1199\$

ou 34\$ par mois à 67\$ par mois

En vigueur jusqu'au 25 août 1996



EATON

VENTE

PROFITEZ-EN
maintenant

À PARTIR DU SAMEDI 3 AOÛT

CHOISISSEZ LA BONNE AFFAIRE!

Gros électroménagers, mobilier†, matelas,
appareils audio-vidéo, aspirateurs
et couvre-planchers.

**18
versements
mensuels
sans
intérêts**

OU

**Ne payez
pas avant
août 97**

Pas d'intérêts et
aucun paiement
pendant un an.

OU

**PAS
de TPS**

sur les articles
d'ameublement
pour la maison.

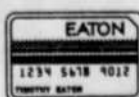
Vous n'avez qu'à faire des achats totalisant 300\$ ou plus (avant taxes) et vous pourrez choisir votre programme de paiement facile.

Offres de versements mensuels et de paiement différé seulement sur achats avec la carte Eaton.
Frais d'administration de 35\$ et taxes applicables payables au moment de l'achat.
Sur approbation du crédit.

Cette offre prend fin le 25 août 1996.

** Eaton déduira du total de votre achat un montant équivalant à la TPS.
Exceptions: téléviseurs GAOO de Panasonic. L'offre PAS de TPS ne peut être
combinée à d'autres offres de réduction de taxes.

† Ces offres ne comprennent pas les meubles pour bébés.



50\$ DE RABAIS

sur un choix
de tables à café

Nos prix cour. 299\$ à 599\$

En vente 249\$ à 549\$

Cette offre se termine
le 25 août 1996.

Eaton. On veut être votre magasin.

LE MONDE

ALGÉRIE

L'évêque d'Oran périt dans un attentat à la bombe

ALGER (AFP) — L'évêque d'Oran (ouest de l'Algérie), Mgr Pierre Claverie, a été assassiné hier soir près de son domicile, quelques heures après la fin de la visite du chef de la diplomatie française Hervé de Charette.

L'archevêque d'Oran, 58 ans, aurait été tué par l'explosion d'une bombe, ont indiqué les services de sécurité algériens. Son chauffeur a aussi péri. Le gouvernement français a confirmé la mort de Mgr Claverie. L'attentat n'a pas été revendiqué.

Des habitants d'Oran, la grande métropole de l'Ouest, joints par téléphone depuis Alger, ont indiqué avoir entendu l'explosion vers 22h en ville.

L'archevêque d'Oran avait rencontré hier matin à Alger M. de Charette, en compagnie de plusieurs autres responsables religieux.

M. de Charette, arrivé mercredi à Alger pour relancer le dialogue entre la France et l'Algérie s'était ensuite rendu au monastère de Tibéhirine, pour se recueillir sur les tombes des sept moines trappistes français assassinés en mai par le Groupe islamique armé.

Mgr Claverie était l'une des personnalités ecclésiastiques les plus connues d'Algérie. Il était réputé pour son franc-parler, et son hostilité à la guérilla islamiste. « On ne peut défendre une cause juste avec des moyens sales », écrivait-il dans son livre *Lettres et messages d'Algérie*, publié il y a deux mois.

Mgr Claverie est le premier haut dignitaire de l'Eglise assassiné en Algérie. Sa mort porte à 19 le nombre de religieux chrétiens assassinés depuis 1993.

Il fut une figure engagée aux côtés des Algériens, durant la guerre d'indépendance.

EN BREF

Pompes funèbres féministes

La première entreprise de pompes funèbres au personnel exclusivement féminin, pour les défuntes qui ne veulent pas être manipulées par un homme inconnu après leur mort, a ouvert ses portes hier à Watchet, en Angleterre. « J'ai été surprise du nombre de femmes qui m'ont demandé, souvent avec gêne, s'il serait possible que leur toilette mortuaire soit faite par une femme », a déclaré Barbara Butler, la responsable de Martha's Funerals, où même les conducteurs de corbillard sont des femmes. « Ce sont surtout des dames célibataires de l'ancienne génération, un peu plus timides que les gens modernes et ne veulent pas être touchées par un homme qu'elles ne connaissent pas », a-t-elle ajouté. (AFP)

Défection du porte-drapeau irakien?

Un haltérophile irakien, porte-drapeau de son pays à la cérémonie d'ouverture aux Jeux d'Atlanta, devait annoncer hier qu'il demandait l'asile politique aux États-Unis, après s'être enfui la veille du village olympique. Raed Ahmed, 29 ans, s'est précipité mercredi hors du village olympique alors que les officiels de son équipe étaient occupés à préparer une visite au zoo. Hier, les services de l'immigration à Atlanta se refusaient à nier ou confirmer que Raed Ahmed ait demandé l'asile politique, évoquant la « confidentialité » de telles demandes.

ATLANTA

Le FBI sous pression

■ ATLANTA (d'après AFP et NYTNS) — Le FBI enquête sur « plusieurs bonnes pistes » sur l'attentat du parc du Centenaire à Atlanta, mais personne n'a été inculpé pour le moment, a dit hier son directeur, Louis Freeh, devant une commission du Sénat à Washington en charge de la lutte contre le terrorisme, alors que les enquêteurs font tout pour aboutir à un résultat avant la fin des Jeux olympiques dimanche.

Mais « personne n'a été inculpé de ce crime et personne n'est sur le point de l'être », a ajouté le responsable du FBI.

Au lendemain d'une perquisition de 12 heures, Richard Jewell, 33 ans, l'agent de sécurité devenu un héros après avoir signalé la présence du sac à dos contenant la bombe et aidé à évacuer les spectateurs, puis suspecté d'en être l'auteur, était toujours libre. Mais plusieurs véhicules de police sont stationnés devant son domicile, où campaient aussi des dizaines de représentants de la presse mondiale.

« Le fait que le nom d'une personne ait fait son apparition ou puisse faire son apparition ne signifie rien. Cela ne signifie certainement pas que cette personne est coupable de quelque chose », a souligné M. Freeh, expliquant aussi que « plusieurs suspects » ont été « innocentés car nous avons mis à jour des preuves les disculpant ».

La veille, un porte-parole du FBI David Tubbs avait affirmé, lors d'une interminable perquisition et dont les moindres détails étaient immédiatement commentés par les journalistes massés près du modeste immeuble d'Atlanta où Richard Jewell vit avec sa mère et leurs deux chiens, qu'« il n'est pas en état d'arrestation et n'a été inculpé d'aucun crime ».

UN HOMME ASSIÉGÉ

Libre mais assiégé, son petit appartement livré à des dizaines d'experts du FBI, qui en ont emporté plusieurs gros cartons ainsi que sa camionnette bleue, Richard Jewell a passé la plupart de la journée assis dans la cage d'escalier de l'immeuble. Aucune lumière n'a été visible de toute la nuit.

Réaffirmant sa conviction que son client était innocent, l'avocat de Jewell Watson Bryant a indiqué qu'il

pensait que l'ex-policier allait être arrêté. Il est « en état de choc (...) humilié, comme la plupart des honnêtes gens, pour lui mais aussi pour les problèmes créés à sa mère » et à ses proches. « Leurs vies sont bouleversées, a-t-il ajouté. « Je ne vois pas comment quiconque pourrait supporter l'intense attention négative » dont M. Jewell fait l'objet, a-t-il ajouté.

FUITES REGRETTABLES

Les enquêteurs, dont certains ont affirmé sous couvert d'anonymat qu'ils regrettaient la fuite concernant l'ancien policier, se sont également rendus mercredi à deux heures d'Atlanta, inspecter une maisonnette de bois blanc habitée pendant cinq ans par Jewell près de Demorest, au nord de la Géorgie, lorsqu'il était shérif adjoint du comté d'Habersham.

Ils ont aussi emporté plusieurs cartons, interdit l'accès de la maisonnette et indiqué qu'ils « reviendraient ».

Le FBI n'a pas précisé ce qu'il avait emporté, tant chez Jewell que dans la maisonnette, mais certaines informations font état de clous, qu'ils vont comparer à ceux contenus dans la bombe, dont l'explosion à 1h20, same-

di, a fait deux morts et 112 blessés.

Des informations de presse affirmaient hier que les soupçons du FBI contre M. Jewell étaient moins forts, mais une porte-parole du FBI à Atlanta Joyce Dean a jugé ces commentaires « prématurés ».

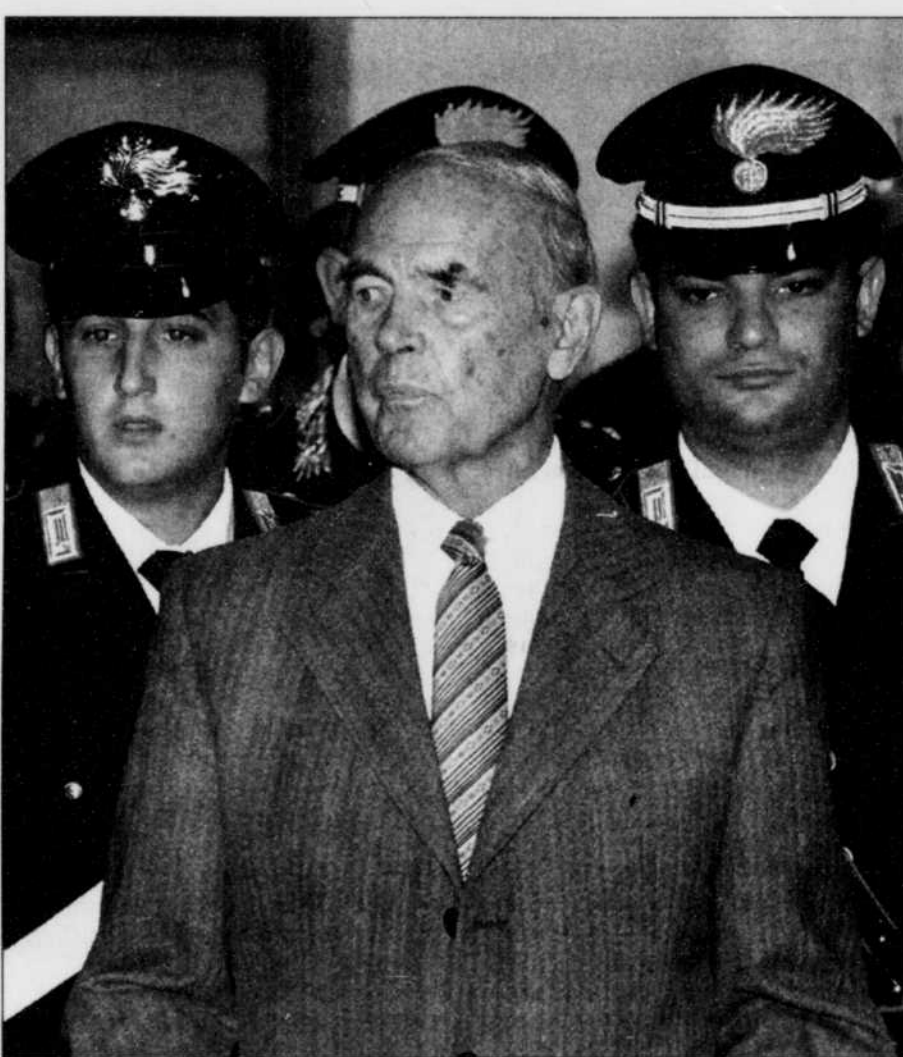
Les policiers enquêteraient sur plusieurs autres suspects, et travaillaient toujours hier à comparer la voix de Jewell à celle de l'inconnu qui a téléphoné une demi-heure avant l'explosion pour prévenir de son imminence.

DÉONTOLOGIE EN QUESTION

Agent de sécurité privé affecté à la surveillance du secteur du parc où a été placée la bombe, Jewell était sitôt après l'attentat devenu un héros. Du président Clinton au maire de la ville Bill Campbell en passant par les responsables de l'ACOG, tous s'étaient réjouis de sa présence d'esprit.

Certains médias s'interrogeaient hier sur la déontologie de la profession, qui après avoir fait un héros l'a identifié comme le poseur de bombe présumé, alors que les autorités ne l'avaient pas officiellement traité de suspect, et encore moins arrêté ou inculpé.

Officier SS acquitté à Rome



Jugé pour crimes de guerre, l'ex-officier SS Erich Priebke, 83 ans, a été acquitté hier par un tribunal militaire italien, parce qu'il y avait prescription. Il était accusé de responsabilité dans le massacre des fosses ardéennes — 335 Italiens, dont 75 Juifs, abattus en mars 1944 à Rome, soit les atrocités les plus graves commises en Italie durant la Seconde Guerre. Priebke a reconnu avoir lui-même abattu deux des victimes. Il a cependant été de nouveau arrêté peu après son acquittement et devrait être de nouveau poursuivi, en appel, mais devant un tribunal civil.

TWA

L'enquête piétine

EAST MORICHES, New York (d'après AFP et Reuter) — L'enquête sur les causes de la catastrophe du Boeing 747 de la TWA piétinait hier, en raison du mauvais temps qui a paralysé une bonne partie des recherches en mer pour la seconde journée consécutive.

Aucun nouveau corps n'a été retrouvé dans les débris de l'épave qui gît, à 35 mètres de fond dans l'Atlantique, au large de Long Island, dit Robert Francis, vice-président du NTSB, bureau responsable de la sécurité dans les transports, chargé de l'enquête.

Sur les 230 occupants, 184 ont jusqu'à présent été récupérés et 179 identifiés. Le *jumbo* s'est écrasé pour une raison inconnue, le 17 juillet, quelques minutes après son décollage de New York à destination de Paris.

Hier « a été la journée la moins productive en date » du fait des vents de 15 à 20 noeuds et d'une mer fortement agitée qui n'a permis qu'un minimum de plongées, a indiqué M. Francis.

FUSELAGE REMONTÉ

Un des bâtiments de la Marine, le *USS Grasp*, a toutefois pu remonter un large morceau de fuselage, provenant de l'arrière de l'appareil, et comprenant 15 hublots, a-t-il ajouté. Une autre partie, qui y était attachée, s'est rompue et n'a pas été remontée.

Officiellement, les enquêteurs refusent toujours de préjuger de la cause de la catastrophe.

Le directeur du FBI, Louis Freeh, a reconnu hier n'avoir toujours pas de « preuve crédible » permettant d'affirmer que l'explosion est due à un acte criminel. Mais les experts pensent qu'une défaillance technique serait

surprenante, a-t-il ajouté dans une audition devant le Sénat à Washington.

Le FBI cherche en fait des traces d'explosifs au niveau de la carlingue et s'intéresse tout particulièrement à l'avant de l'appareil, sectionné du restant du fuselage, et qui a apparemment été la première touchée car la première à s'abîmer dans les flots.

ENQUÊTE DIFFICILE

James Kallstrom, responsable du FBI associé à l'enquête, a reconnu que celle-ci était « terriblement, difficile » à mener en raison de la vaste étendue de débris au fond de l'océan.

Il se dit confiant que la lumière serait faite sur les causes du drame. « Ce qui repose au fond de l'eau va nous donner des indications », a-t-il assuré.

Pour éviter que des preuves ne soient rejetées lors d'un éventuel procès, les enquêteurs s'assurent que tous les débris sont bien numérotés et mis sous séquestre, a-t-il indiqué.

Le FBI est prêt « à passer à la vitesse supérieure » dès qu'il disposera des preuves matérielles suffisantes, selon M. Kallstrom.

« Nous avons travaillé sur cette affaire comme s'il s'agissait d'une enquête criminelle afin que, au cas où cette enquête serait par la suite confiée au FBI, toutes les mesures nécessaires aient été prises pour préserver et collecter les preuves », a expliqué pour sa part M. Freeh.

Près de 1800 personnes ont été interrogées dans le cadre de l'enquête, aussi bien aux États-Unis qu'à l'étranger, a-t-il déclaré, ajoutant que le FBI travaille en étroite coopération avec les services de renseignement.

Whitewater: deux banquiers acquittés

LITTLE ROCK, Arkansas (AFP) — Deux banquiers, qui comparaissent devant un tribunal de Little Rock, en Arkansas, dans un procès indirectement lié à l'affaire Whitewater, ont été jugés hier non coupables pour quatre chefs d'inculpation sur de détournements de fonds à des fins politiques.

Les délibérations des jurés, qui durent depuis une semaine, bloquent sur sept autres accusations. On ignorait hier soir si l'accusation allait demander un nouveau procès pour ces chefs.

Herby Branscum et Robert Hill, membres du Parti démocrate et très proches de Bill Clinton, étaient soup-

çonnés d'avoir détourné des fonds en 1990 au profit de la campagne de M. Clinton pour sa réélection au poste de gouverneur de l'Arkansas. Ils plaident non coupables.

Après l'élection de Bill Clinton au poste de gouverneur, les deux banquiers avaient été nommés à des postes de responsabilité dans l'administration de l'Arkansas.

M. Clinton a comparu comme témoin, par vidéo interposée.

Le président Clinton est « heureux » de ce verdict, a immédiatement affirmé la Maison-Blanche.

Ce verdict « confirme ce que nous sa-

vions déjà », déclare un conseiller juridique de M. Clinton, Mark Fabiani, à savoir que Bruce Lindsey, ami proche du président qui avait été nommé comme complice par le procureur, mais sans être inculpé, « a agi de manière appropriée ».

« Cette décision (...) devrait clore ce chapitre une fois pour toutes », conclut le texte.

M. Lindsey avait été accusé par le procureur indépendant chargé de l'affaire Whitewater d'avoir fait pression sur une banque de l'Arkansas pour qu'elle ne déclare pas au fisc plusieurs retraits d'argent qu'il avait effectués

en 1990 en tant que trésorier de la campagne de M. Clinton.

Le verdict d'hier constitue la première bonne nouvelle depuis longtemps pour M. Clinton dans l'affaire Whitewater. Elle marque le premier coup d'arrêt pour le procureur indépendant Kenneth Starr, un républicain.

En mai, à Little Rock, lors d'un autre procès lié à l'affaire Whitewater, trois anciens associés de Bill Clinton avaient été reconnus coupables de fraudes: le gouverneur démocrate de l'Arkansas, Jim Guy Tucker, le banquier James McDougal et son ancienne épouse Susan.

Vous avez des questions sur la nouvelle assurance-médicaments?

DOLLAR
72,78¢ US
+0,04

OR
386,40\$ US
-1,10

ARGENT
7,134\$
+0,025

MONTREAL
2447,78
+14,36

TORONTO
4952,97
+23,82

NEW YORK
5594,75
+65,84

QUESTIONS D'ARGENT

Grande liquidation

Le Canadien Pacifique veut céder 7000 kilomètres de voie ferrée

■ MONTREAL (PC) — Le Canadien Pacifique a annoncé hier son intention de vendre ou d'abandonner près de 7000 kilomètres de voies ferrées sous-utilisées au Canada et aux États-Unis, soit le quart de son réseau, et de se concentrer sur ses lignes les plus achalandées.

Le transporteur ferroviaire a soutenu ne pouvoir continuer à exploiter les lignes visées puisqu'elles engendrent des pertes. La direction du CP n'a pas spécifié le nombre d'emplois perdus qu'entraînerait cette rationalisation.

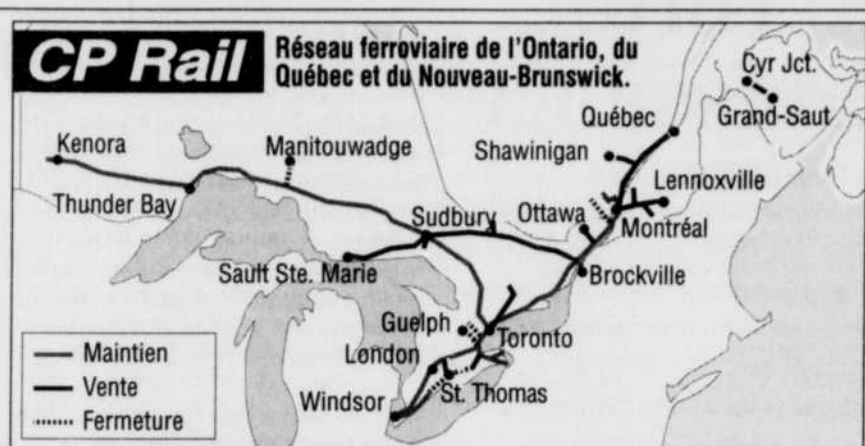
Du côté syndical, on estime que l'opération coûtera au bas mot 1500 emplois.

Les détails de ce plan surviennent un mois après que la compagnie ferroviaire ait dévoilé son plan triennal prévoyant l'abandon de 3500 autres kilomètres de voies ferrées, éliminant 1740 emplois dès cette année.

Des 7000 kilomètres que le CP se propose de ne plus exploiter, 1900 kilomètres (26 lignes) se trouvent au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick, incluant le segment entre Québec et Montréal. En Alberta et en Colombie-Britannique, 265 kilomètres sont en jeu.

NOUVELLE LOI

La nouvelle Loi sur les transports au Canada facilite la vente ou l'abandon par les compagnies ferroviaires des voies qu'elles ne veulent plus exploiter. CP Rail pourra vendre ou louer ces tronçons ou les céder à des exploitants de chemins de fer d'intérêts locaux.



Tronçons ferroviaires sujets à changements au Québec

Subdivision	Ligne de...	...à	km
Sherbrooke	Lennoxville	Brookport (Farnham)	96,1
Adirondack	Brookport	Saint-Jean	32,2
Standbridge	Farnham	Standbridge	22,0
St-Guillaume	Farnham	Ste-Rosalie Jct.	45,1
Trois-Rivières	Mascouche	Québec	243,6
St-Maurice-Vallée	Trois-Rivières	Grand-Mère	44,9
St-Gabriel	Lanoraie	Joliette	12,1

Gary Housch, vice-président de la Fraternité des employés d'entretien de CP Rail demeure sceptique quant aux chances de succès des exploitants locaux. Il a indiqué que près de 20 % des exploitants locaux aux États-Unis ont échoué dans leur tentative d'opérer un segment abandonné. Les autres exploitants locaux ont opéré avec la moitié du personnel autrefois affecté à ces lignes et les salaires étaient inférieurs de 30 à 40 %.

Le président de CP Rail ne voit pas les choses d'un même oeil. En se débarrassant de ces lignes non profitables, a expliqué Robert Ritchie, l'entreprise contrôlera mieux ses coûts d'exploitation, ce qui lui assurera un avenir meilleur.

Aux États-Unis, CP Rail étudie la possibilité d'abandonner quelque 2000 kilomètres sur ses voies de transport de céréales en Iowa et au Minnesota en plus de son segment Kansas City-Chicago.

Le CN négocie la vente du tronçon Matapédia-Chandler

GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

■ NEW CARLISLE — Le Canadien National a indiqué hier qu'il négocie présentement de façon exclusive avec la Société des chemins de fer du Québec pour lui vendre les trois quarts de son réseau gaspésien, la portion Matapédia-Chandler, ce qui laisse l'extrémité Chandler-Gaspé sans preneur pour le moment, une situation qui pourrait mener à la suppression du train de passagers Chaleur de Via Rail en 1997.

La direction de la Société des chemins de fer du Québec doit déposer une offre ferme au CN le 23 août ou avant pour la partie Matapédia-Chandler. Après cette date, le CN pourra négocier avec toute autre compagnie intéressée par ce tronçon de 146 milles.

Selon Louise Filion, porte-parole du CN, la Société des chemins de fer du Québec serait prête à exploiter la ligne Matapédia-Chandler dès le 1er novembre si son offre était acceptée.

« Nous devons aussi dire, et c'est bien important, que la Société des chemins de fer du Québec (SCFQ) pourrait exploiter le tronçon Chandler-Gaspé si Via veut poursuivre le service », indique Mme Filion.

Pierre Martin, président de la SCFQ, n'a pu être rejoint hier pour commenter la situation, mais il avait déclaré au SOLEIL, lorsque le CN avait annoncé son intention de vendre le réseau gaspésien le 2 juillet, qu'il étudierait le potentiel de l'extrémité Chandler-Gaspé.

Aucun service de marchandises n'est offert sur ces 56 milles de voie ferrée depuis 1991, mais le CN l'entretient toujours pour les besoins de Via. Le déficit d'exploitation, 1 million \$ par an, était remboursé jusqu'en juillet par Ottawa, qui avait renversé une décision du défunt Office national des transports d'abandonner cette portion il y a cinq ans. L'axe Matapédia-Chandler a généré un trafic de 7600 wagons en 1995, du papier, du carton, des produits chimiques et du bois de construction essentiellement.

Il y a un mois, le CN annonçait non seulement son intention de vendre la ligne Matapédia-Chandler, mais également son intention de démanteler l'extrémité Chandler-Gaspé, comme le lui permet la nouvelle loi C-101, s'il ne trouve pas preneur.

Le CN doit annoncer, par une publicité dans les journaux, son intention de vendre puis de démanteler la portion Chandler-Gaspé, qu'il ne juge pas rentable. Il ne peut enlever les rails dans

les six mois suivant cet avis, et sans avoir offert le tronçon au secteur privé, aux gouvernements fédéral, provincial et municipal. Comme l'axe Matapédia-Chandler est « en transfert », le CN ne peut le démanteler s'il ne trouve pas preneur dans les prochains mois.

Le porte-parole de Via, Malcolm Andrews, indique que cette société publique désire demeurer en Gaspésie, d'autant plus qu'elle vient d'enregistrer une hausse de 25 % de clientèle de son train Chaleur pour les six premiers mois de 1996, par rapport à 1995.

« Mais nous n'avons pas les moyens de l'acheter. Aussi longtemps que nous pouvons faire rouler nos trains et négocier des ententes équitables avec les propriétaires de la voie ferrée, nous resterons », précise M. Andrews.

Par ailleurs, le député fédéral de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine, Patrick Gagnon, demande au président du CN, Paul Tellier, de garantir qu'il ne démantèlera pas le tronçon Chandler-Gaspé, de ne pas segmenter le réseau Matapédia-Gaspé comme il le fait, d'offrir, s'il ne trouve pas preneur, pour 1 \$ l'axe Chandler-Gaspé à l'éventuel acheteur de la portion Matapédia-Chandler, et de continuer à l'exploiter si personne ne veut le faire. « Le chemin de fer constitue la pierre angulaire du développement de la Gaspésie », résume le député, qui tentera de dénicher des fonds pour réaliser une étude indépendante sur le potentiel de la voie ferrée menacée d'abandon.



Des bleuets? Non, des résidus de désencrage montrés par Vincent Lamarre, membre de l'équipe de recherche.

L'encre pourrait servir d'engrais

MARTIN ROY
Le Soleil

■ SAINT-PIERRE — L'encre qui vous permet de lire ceci pourrait bientôt servir d'« engrais » dans la culture d'orge notamment.

Un mélange composé à 80 % de résidus de désencrage de l'usine de Daishowa permet, entre autres, l'augmentation de la matière organique dans le sol, ce qui est bénéfique au maintien de la fertilité naturelle.

C'est en tout cas ce que note une équipe du Département des sols et de génie agroalimentaire de l'université Laval, qui dévoilait hier de nouveaux résultats de recherche, lors d'une visite commentée de parcelles expérimentales situées à Saint-Pierre, sur l'île d'Orléans.

Les chercheurs indiquent également que l'utilisation de résidus de désencrage, qui ressemblent à du papier maché gris, augmente significativement l'infiltration de l'eau et la stabilité dans certains types de sols, ce qui peut contrer l'érosion et la formation de croûte à la surface.

L'utilisation de ces résidus pourrait être bénéfique aux « sols du Québec en culture continue, comme la pomme de terre, le maïs ou les céréales, qui accu-

sent des pertes de matière organique », a précisé le professeur Jean Caron.

« Maintenant que l'on sait que l'utilisation des résidus de désencrage ne cause pas de problèmes environnementaux, on veut que les producteurs agricoles développent un intérêt. C'est une réponse à leurs problèmes », mentionnait le directeur de l'environnement des produits forestiers Daishowa, Jacques G. Roberge. Les travaux de l'équipe de l'université Laval sont partie intégrante du programme de recherche de six ans de la papetière évalué à 7,5 millions \$.

À plusieurs égards, l'utilisation des résidus de désencrage en agriculture pourrait avoir des effets bénéfiques pour Daishowa. Elle permet à la compagnie de limiter la proportion de résidus brûlés à environ un tiers et de choisir l'enfouissement, coûteux, seulement quand il s'agit de « vrais déchets », se plaît à dire M. Roberge.

« C'est la dernière étape pour fermer la boucle du recyclage du papier », a dit le directeur de l'environnement, qui voit dans les résidus de désencrage beaucoup d'utilisations potentielles, dans les terreaux comme dans les litières.

C'est Composts du Québec qui a le mandat de « valoriser » les déchets de Daishowa. La florissante entreprise gère déjà une partie des résidus primaires et secondaires de la papetière.

Croissance sans création d'emplois

■ OTTAWA (PC) — Les manufacturiers sont de plus en plus nombreux à croire à une croissance de leur production au cours des trois prochains mois, mais la plupart ne croient pas qu'elle se traduira par une création d'emplois.

Statistique Canada a révélé hier que les fabricants étaient plus satisfaits en juillet du niveau des nouvelles commandes et moins inquiets du niveau de leurs stocks de produits finis qu'aux deux trimestres précédents.

Par ailleurs, 76 % d'entre eux ont affirmé qu'ils prévoyaient peu de changement de leur main-d'œuvre. Environ 12 % ont indiqué qu'ils embaucheraient des travailleurs et un autre 12 % envisageaient plutôt des mises à pied.

N'hésitez pas à composer le
➔ **528-5921**
Le service téléphonique est offert
du lundi au vendredi de 8h30 à 18h.
1 888 435-7999

Ensemble on
s'assure de protéger
notre santé

Gouvernement du Québec
Ministère de la Santé
et des Services sociaux

Canadian Tire tire son épingle du jeu

■ TORONTO (PC) — Canadian Tire a su tirer son épingle du jeu au cours du dernier trimestre, malgré un contexte difficile pour l'ensemble de l'industrie de la vente au détail.

L'entreprise a fait part hier d'un bénéfice de 34 millions \$ au cours de la dernière période de trois mois, en hausse de 5,5 % par rapport aux 32 millions \$ de la période correspondante de 1995.

« Nous sommes très satisfaits compte tenu du contexte économique difficile au Canada, a dit le vice-président de Canadian Tire, Alan Goddard. Ces résul-

tats sont aussi très satisfaisants si l'on tient compte des mauvaises conditions météorologiques du deuxième trimestre. La météo est un facteur important pour notre entreprise en raison du type de marchandises que nous vendons. »

Récemment, Sears Canada déclarait une perte de 31,8 millions \$ au deuxième trimestre et la justifiait par le contexte difficile pour la vente au détail. L'entreprise avait notamment dû encaisser une charge extraordinaire de 41 millions \$ pour des primes de cessation d'emploi ainsi que la fermeture de certains entrepôts et centres de distribution à travers le pays.

Sears a éliminé plus de 14 000 em-

ploi au cours des cinq dernières années, dont 1200 avis de mise à pied qu'elle a fait parvenir au cours des six dernières semaines.

Plus tôt cette semaine, Distribution aux Consommateurs a été contrainte de se placer sous la protection de la Loi sur les faillites, en raison de son fort endettement qui atteint les 250 millions \$ environ. L'entreprise pourrait fermer la moitié de ses 217 points de vente.

Au mois de mai, La Compagnie de La Baie d'Hudson avait fait part d'une perte de 53,4 millions \$ au premier trimestre, ce qui faisait suite à une chute spectaculaire du bénéfice de 81 % l'année dernière.

Toutes ces entreprises résistent difficilement à l'assaut de détaillants tel Wal-Mart qui misent sur les bas prix ainsi que d'autres qui offrent leurs marchandises en grande quantité et dans de grands espaces.

ENTREPRISES

■ Les internautes experts ou néophytes ont maintenant accès à une foule d'informations en matière d'habitation en passant par un carrefour développé par deux spécialistes lévisiens, Marco Vachon et Jean-Pierre Chabot de **Vision interactive internationale sur Internet** (V3I). À l'adresse www.V3I.qc.ca, ils ont en effet réuni une documentation diversifiée, classée selon des grands thèmes représentés par des icônes identifiant par exemple les services publics (comme la SCHL et la Société d'habitation du Québec), les services financiers (hypothèques, assurances etc.), le secteur immobilier (marché résidentiel) les associations et organismes sans but lucratif, des idées et conseils et enfin les actualités.

■ Suite à la réduction de la couverture gouvernementale des soins de santé à l'étranger, l'Assurance-vie Desjardins-Laurentienne vient d'annoncer qu'elle modifiera son assurance voyage pour prendre le relais, dès le 1er septembre. À cette date, le montant remboursable par la Régie de l'assurance-maladie du Québec en cas d'hospitalisation à l'étranger passera de 509 \$ par jour à 100 \$ par jour et le montant remboursable pour les soins dispensés sur une base externe passera de 61 \$ par visite à 50 \$ par jour. Les ajustements sont donc nécessaires à la tarification des assureurs pour cette protection accrue qui devient encore plus indispensable. Un porte-parole de Desjardins-Laurentienne affirme que les estimations encore sommaires laissent entrevoir une hausse moyenne des primes de l'ordre de 10 %.

■ Le « Village des Sports » de Valcartier a récemment signé une entente de partenariat avec la **Société du parc des Îles de Montréal**, gestionnaire de « La Ronde », qui permet aux visiteurs de chacun des endroits de bénéficier de promotions à l'autre bout de la 20. En effet, à l'achat de quatre billets, le « Village des Sports » remet un coupon donnant droit à une entrée gratuite pour « La Ronde », alors que « La Ronde » distribue des dépliant de « Village » comprenant des coupons-rabais. « Ce n'est qu'un début et les ébauches du partenariat de l'été 1997 sont déjà sur la table. Notre union sera encore beaucoup plus importante », a affirmé le président-directeur général du

« Village des Sports », Guy Drouin.

■ Le bénéfice d'exploitation de **Power Corporation** pour le premier semestre de l'exercice 1996 s'est établi à 123,1 millions \$, ou 95¢ par action, en comparaison de 107,2 millions \$, ou 82¢ par action, lors de la période correspondante en 1995. Il s'agit d'une augmentation par action de 15,9 %. Au chapitre des revenus non répétitifs, Power Corporation a encaissé 56,2 millions \$, ou 45¢ par action, en comparaison de 1,9 million \$, ou 2¢ par action, en 1995. Ces gains représentent les gains nets réalisés par la société à la vente de sa participation dans Southam inc. et la quote-part dans les gains réalisés à la vente de participations à long terme par des sociétés du groupe Pargesa.

■ La **Banque Scotia** a fait savoir qu'elle avait reçu du gouvernement de Malaisie l'autorisation d'ouvrir une succursale dans le centre extraterritorial de Labuan. Elle deviendra ainsi la première banque canadienne à obtenir une telle autorisation. « Depuis qu'elle a été désignée centre extraterritorial par le gouvernement malais il y a à peine sept ans, l'île de Labuan est devenue un important carrefour international dans les régions de l'Asie et du Pacifique », a déclaré Kevin Rowe, vice-président à la direction, région du Pacifique, pour la Banque Scotia.

■ Les **Industries Dorel inc.**, fabricant d'articles pour enfants, de meubles prêts-à-assembler et de mobilier de maison, a enregistré le plus important bénéfice trimestriel de son histoire, à 3,6 millions \$. Il s'agit d'une augmentation de 60,8 % par rapport aux 2,2 millions \$ de la période correspondante l'année dernière. Le bénéfice par action a fait un bond de 57,9 % pour s'établir à 30¢, alors qu'il était de 19¢ l'année dernière. Pour les derniers six mois, le bénéfice net a atteint 6,5 millions \$, en hausse de 45 %.

■ Un consortium international mené par la société pétrolière américaine **Amerada Hess** a découvert du pétrole en mer du Nord, à 200 kilomètres au large d'Aberdeen (Écosse), a indiqué hier la société japonaise Mitsubishi Oil, qui est l'un des participants au consortium.



VILLE DE SAINT-RAYMOND

ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES - LOT #2 AQUEDUC, ÉGOUTS ET VOIRIE

RÉFÉRENCE: 07149-400-02
APPEL D'OFFRES

La Ville de Saint-Raymond demande des soumissions pour l'exécution des travaux décrits sommairement ci-après:

- la pose de conduites d'égout domestique, d'aqueduc, d'égout pluvial et de refoulement de longueurs et diamètres variables;
- la construction de trois postes de pompage d'égout;
- la construction de chambres pour purgeur d'air, pour vidange, ainsi qu'un bassin de rétention incluant un régulateur de débit.

Ces travaux sont réalisés dans le cadre du Programme d'assainissement des eaux municipales (PADEM) du ministère des Affaires municipales.

Seuls sont autorisés à soumissionner, les entrepreneurs qui sont détenteurs d'une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec.

Les documents nécessaires à la soumission seront disponibles au bureau des ingénieurs-conseils mentionnés ci-dessous, moyennant un dépôt de deux cents (200\$) dollars, taxes incluses, non remboursable. Ce dépôt doit être fait au nom de Roche Ltée, Groupe-conseil. Prière de téléphoner au préalable pour s'assurer de la disponibilité des documents.

ROCHE LTÉE, GROUPE-CONSEIL
3075, chemin des Quatre-Bourgeois
SAINT-FOY G1W 4Y4
Tél.: (418) 654-9600

Pour être recevables, les soumissions devront être accompagnées d'une garantie de soumission couvrant 10% du montant de la soumission, valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être déposées avant 15h, le mardi 3 septembre 1996, au bureau de la soumission à l'Hôtel de Ville, 375, rue Saint-Joseph, C.P. 880, Saint-Raymond (Québec) G0A 4G0, tél.: (418) 337-2202. Toutes les soumissions seront ouvertes publiquement au même endroit, le même jour à 15h.

La Ville de Saint-Raymond se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui seront présentées et n'encourra aucune obligation, poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires à la suite de telles décisions. Elle se réserve également le droit de retrancher du contrat certaines parties.

FAIT ET DONNÉ À VILLE DE SAINT-RAYMOND, CE 30 JUILLET 1996.

La greffière,
Réjeanne Beaulieu, BAA, o.m.a.

ÉTATS-UNIS

Forte croissance

■ WASHINGTON (AP) — La croissance de l'économie américaine au deuxième trimestre a progressé de 4,2 % en rythme annuel, soit le rythme le plus rapide depuis deux ans, a annoncé hier le département du Commerce.

Ce chiffre de 4,2 % correspond à un rythme deux fois plus rapide qu'au premier trimestre de l'année.

Si la croissance se poursuit à ce rythme, la Réserve fédérale a déjà annoncé qu'elle relèverait ses taux d'intérêt à court terme pour éviter l'inflation.

La progression du produit intérieur brut (PIB) entre avril et juin a nettement dépassé celle de 2 % des trois mois précédents et celle, anémique, de 0,3 % au dernier trimestre 1995.

Ces résultats sont les meilleurs depuis le pic à 4,9 % du deuxième trimestre 1994.

ÉCONOMISEZ CE WEEK-END chez A. Gold & Sons, Place Ste-Foy

**100\$
DE RABAIS**
**Tous nos
COMPLETS**
à prix réguliers
Superbe choix de
modèles droits et croisés

CHAUSSURES Soft-Flex

90\$
2 pour
150\$

- Brun
- Noir
- Pointures 7-13

**BERMUDAS
en coton**
Ord. 40\$
24⁹⁹\$

CHEMISES HABILLÉES

Manches courtes
Ord. 42⁵⁰\$
3 pour 88\$

CHEMISES POLO

en coton
Ord. 55\$
34⁹⁹\$
3 pour 90\$

Place Ste-Foy

A. Gold & Sons
Depuis 1899

Tél.: 650-0221

loto-québec

Tirage du	GAGNANTS	LOTS
96/07/31	6/6 2	5 000 000,00 \$
	5/6+ 15	72 188,40 \$
	5/6 445	1 946,60 \$
04 13 21 23 37 38	4/6 24 145	68,70 \$
	3/6 456 714	10 \$
Numéro complémentaire: 01	Ventes totales: 26 191 072 \$	Prochain gros lot (approx.): 2 300 000,00 \$



Tirage du	GAGNANTS
96/08/01	02 09 13 14 16
	17 18 23 24 34
	37 38 39 40 42
	46 55 62 67 70



Tirage du	GAGNANTS
96/08/01	3 4
	550 1095



Tirage du	GAGNANTS
96/08/01	NUMÉRO: 359466
	NUMÉRO: 745171

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

APPEL D'OFFRES

PROJET: Projet de réfection de fenêtres
DOSSIER: 220, 240, 260, 638, 648, 658, 668 rue Brochu, 5 Place Mingan.
ARCHITECTE: Claire Dussault
Société d'habitation du Québec
1054, rue Conroy, 4e étage
Aile St-Amable
Québec (Québec) G1R 5E7
Tél.: 418-646-7881
Téléc.: 418-646-5762

L'Office municipal d'habitation de Sept-Îles (OMHSI) demande des soumissions pour la réfection de fenêtres de huit (8) immeubles de logements qu'il gère.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'OMHSI contre un dépôt de vingt (20\$) dollars non remboursable sous forme de chèque visé ou mandat postal émis à l'ordre de l'Office municipal d'habitation de Sept-Îles.

Les soumissions dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues au bureau de l'OMHSI, 74 Place Mingan, Sept-Îles (Québec) 418-962-7565, jusqu'à 15 heures (quinze heures), le vingtième jour d'août (20e) 1996, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

La garantie de soumission sera sous forme de cautionnement de soumission établi au montant représentant dix (10) pour cent du montant de la soumission, valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date fixée pour le dépôt de soumission ou d'un chèque visé, de mandat, de traite bancaire représentant dix pour cent (10%) du montant de la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable au Québec ou dans une province ou territoire visé par cet accord et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q.c.B-1.1).

L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SEPT-ÎLES NE S'ENGAGE À ACCEPTER NI LA PLUS BASSE, NI AUCUNE DES SOUMISSIONS REÇUES.

Les documents pourront être consultés au bureau de l'OMHSI et à l'Association des entrepreneurs en construction du Québec.

Pour toutes demandes supplémentaires à l'égard de cette demande de soumission pour les plans et devis, veuillez contacter Madame Claire Dussault, au 418-646-7881.

André Depeyre
Directeur

DONS DE LA SOLIDARITÉ

1-800-592-7649
Collecte de fonds pour venir en aide aux citoyens sinistrés de la Côte-Nord

LE SOLEIL

Les amis des plaines d'Abraham CONFÉRENCE AUDIOVISUELLE LES CADRANS SOLAIRES



Conférencier: RÉAL MANSEAU, astronome amateur

Sujet: «Présentation et construction de cadrans solaires dont le modèle des plaines d'Abraham de monsieur Rafaël Sanchez, professeur retraité de géodésie à l'Université Laval»

Quand: le samedi 3 août 1996

Heure: 10h à midi

Endroit: Pavillon de services (à proximité du kiosque Edwin-Bélanger)

Coût: Membre: gratuit

Non-membre: 4\$

Inf.: 648-4050

IL N'EN COÛTE QUE 15\$ PAR ANNÉE PAR PERSONNE OU 25\$ PAR COUPLE POUR DEVENIR MEMBRE DES AMIS DES PLAINES D'ABRAHAM ET BÉNÉFICIER DE NOMBREUX PRIVILÈGES.

APPEL D'OFFRES

SUCCESSION J. LAURENT P. FORTIN

Les liquidateurs de la succession de feu J. Laurent P. Fortin lancent un appel d'offres pour la vente d'un terrain situé au 10375, boul. Lacroix à Ville de Saint-Georges, Beauce, correspondant au lot numéro 574-9-2 du cadastre de la Paroisse de St-Georges. Ce terrain ayant 90 pieds de front sur le boul. Lacroix est situé dans une zone commerciale et contient une superficie totale de 3333,8 m ca, soit 35 885 pi ca.

Toutes informations supplémentaires concernant ledit terrain peuvent être obtenues en contactant Claude Couture, courtier au 1-418-227-0101. Les offres devront être déposées sous enveloppes scellées au plus tard le 19 août 1996 à 9 heures à l'étude des notaires Tuisignat et Rodrigue au 11193, 2e Avenue Est, Ville de Saint-Georges (Québec) G5Y 1V9 et seront ouvertes le même jour à ladite étude à 10 heures.

La succession se réserve le droit de ne pas accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues.

La succession de
J. LAURENT P. FORTIN

investors inc.	oMind Equ REER	5.03	Varifonds	16.30	Royal: Trust Ro
B	oMind FortCr	4.88	Navigator comp des		oAd Can
Bullw Can	oMind MidCap	7.58	Trade		oAdmire C

13.03	gVison Group	42	n5h Term	3.94 4.02	Funds	-London Life	157.52
13.06	Western Growth		Ontario Teachers		globeBuild I	yogobond	219
13.09	Western Credit	5.86	Group	4.42 4.52	globeBuild II	ycan Equity	124.38
14.89	FONDS				globeBuild III	ycan Equity	124.38
15.55	MONEYRAISERS		PRH Group	4.25 4.34	globeBuild IV	ycan Equity	124.38
15.92	ycan Equity		PRH MIF	4.79 4.90	globeBuild V	ycan Equity	124.38
16.01	ycan Equity	3.55 3.61	PRM - Real Estate		globeBuild VI	ycan Equity	124.38
229.80	ADAMAX Int'l		PRM - Real Estate	3.87 3.94	globeBuild VII	ycan Equity	124.38
	Management	3.93 4.01	Pursuit Group	5.62 5.73	globeBuild VIII	ycan Equity	124.38
					globeBuild IX	ycan Equity	124.38
					globeBuild X	ycan Equity	124.38
					globeBuild XI	ycan Equity	124.38
					globeBuild XII	ycan Equity	124.38
					globeBuild XIII	ycan Equity	124.38
					globeBuild XIV	ycan Equity	124.38
					globeBuild XV	ycan Equity	124.38
					globeBuild XVI	ycan Equity	124.38
					globeBuild XVII	ycan Equity	124.38
					globeBuild XVIII	ycan Equity	124.38
					globeBuild XIX	ycan Equity	124.38
					globeBuild XX	ycan Equity	124.38
					globeBuild XXI	ycan Equity	124.38
					globeBuild XXII	ycan Equity	124.38
					globeBuild XXIII	ycan Equity	124.38
					globeBuild XXIV	ycan Equity	124.38
					globeBuild XXV	ycan Equity	124.38
					globeBuild XXVI	ycan Equity	124.38
					globeBuild XXVII	ycan Equity	124.38
					globeBuild XXVIII	ycan Equity	124.38
					globeBuild XXIX	ycan Equity	124.38
					globeBuild XXX	ycan Equity	124.38
					globeBuild XXXI	ycan Equity	124.38
					globeBuild XXXII	ycan Equity	124.38
					globeBuild XXXIII	ycan Equity	124.38
					globeBuild XXXIV	ycan Equity	124.38
					globeBuild XXXV	ycan Equity	124.38
					globeBuild XXXVI	ycan Equity	124.38
					globeBuild XXXVII	ycan Equity	124.38
					globeBuild XXXVIII	ycan Equity	124.38
					globeBuild XXXIX	ycan Equity	124.38
					globeBuild XL	ycan Equity	124.38
					globeBuild XLI	ycan Equity	124.38
					globeBuild XLII	ycan Equity	124.38
					globeBuild XLIII	ycan Equity	124.38
					globeBuild XLIV	ycan Equity	124.38
					globeBuild XLV	ycan Equity	124.38
					globeBuild XLVI	ycan Equity	124.38
					globeBuild XLVII	ycan Equity	124.38
					globeBuild XLVIII	ycan Equity	124.38
					globeBuild XLIX	ycan Equity	124.38
					globeBuild L	ycan Equity	124.38
					globeBuild LI	ycan Equity	124.38
					globeBuild LII	ycan Equity	124.38
					globeBuild LIII	ycan Equity	124.38
					globeBuild LIV	ycan Equity	124.38
					globeBuild LV	ycan Equity	124.38
					globeBuild LVI	ycan Equity	124.38
					globeBuild LVII	ycan Equity	124.38
					globeBuild LVIII	ycan Equity	124.38
					globeBuild LIX	ycan Equity	124.38
					globeBuild LX	ycan Equity	124.38

[illegible]

Princeton w	50000	0.07	
Profco o	4600	4.00	

Provigo	75000	7.50	7.42	7.50	-0.08
Provigo p	5550	25.15	25.10	25.10	-0.05
Prudential	45200	14.00	14.00	14.00	+0.00
Russell	10000	0.35	0.33	0.33	-0.02

[illegible]

Summit r	21000	5.1
Summo m o	9900	1.7
Sun ice ltd	1000	0.6
Suncor	31690	44.8

0.90	Orbiter 6 m	7850	11.20	11.20	11.20	0.00
0.05	Mckinn m u	3513	29.10	28.50	29.10	0.00
1.00						
0.00	UNITÉS EN FIDUCIE					
0.00	Arc en u	104675	10.25	10.15	10.25	+0.05
0.00						
0.00	Cibc 10 p	1700	26.60	26.73	26.73	0.00
0.00	Cibc 12 p	1000	26.60	26.60	26.60	+0.10
0.00	Cariben u	2050	12.20	12.20	12.20	0.00
0.00	Cariben 2 p	500	102.0	102.0	102.0	0.00
0.00	Dynamic u	500	6.40	6.40	6.40	-0.05

Tà	
Th res o	24000 0.2

Tarragon o	5726	12.5
Tarxien	26300	9.0
T flavors o	22500	2.5
Teck cor o	200	26.8

Hydro Quebec	7.00	1-Jun-84	96.725	7.558	+1.110	AGT Limited	9.50	24-Aug-94	111.912	7.500	+1.186
Hydro Quebec	8.50	15-Aug-85	105.055	7.712	+1.220	AGT Limited	8.00	22-Sep-25	105.262	8.307	+1.574
Hydro Quebec	11.00	15-Aug-20	126.725	8.395	+1.970	Avco Fin	8.75	15-Mar-86	106.663	6.638	+0.859
Manitoba	7.75	14-Sep-80	104.265	6.546	+0.878	Bell Canada	8.20	17-Aug-35	107.408	7.448	+2.211

Teleglob	1330	22.3
Teleglob 2	100	53.0
Teigib 5.40	2100	24.6
Tmedia a f	247	2.9
Teleponi o	1000	2.3

1.623	Ontario Hyd	7.25	31-Jan-96	102.80	5.443	+0.49	Cdn Util	9.40	1-Mar-23	112.927	8.198	+1.647
1.772	Ontario Hyd	9.36	31-Jan-96	109.164	6.296	+0.799	Hammerson	Cd8.10	23-Feb-06	99.557	8.167	+1.172
1.980	Ontario Hyd	9.06	24-Jun-02	109.701	6.958	+1.109	Interpiv Pip	8.20	15-Feb-04	99.287	8.266	+1.483
1.755	Ontario Hyd	7.75	30-Nov-05	101.555	7.511	+1.224	Molson Brew	8.20	11-Mar-03	102.999	7.420	+1.063
1.980	Ontario Hyd	9.06	15-Jan-04	109.701	7.401	+1.204						

Texas o	12000	0.5
Thornco	137688	22.7
Thundrw o	57357	0.3
Tidal res o	19600	1.8
Timberport	51288	1.4

1.222	Quebec	9.30	16-Jun-23	110.075	8.418	+1.660	Thomson Corp	7.95	15-May-85	101.239	7.757	+1.183
1.400	Saskatchewan	9.88	6-Jul-99	109.784	8.151	+0.762	Transco Pip	9.90	26-Mar-18	110.419	8.396	+1.482
1.530	Saskatchewan	7.50	19-Dec-05	99.947	7.506	+1.123	Union Gas	8.65	10-Nov-25	100.285	8.396	+1.531
1.233	Saskatchewan	8.75	30-May-25	106.375	8.170	+1.600	Westcoast Enr	8.50	23-Nov-15	101.189	8.373	+1.327

Tip div	500	22.6
Hip	33300	30.2
Tor sun	2550	16.4
Torrington	2200	6.3

Telpresnc	113000	0.520	0.480	0.510+0.040	Reclamatin	195000	0.100	0.100	0.100-0.005
Java Gld	235000	1.250	1.250	1.250 0.000	Regal Gld	280000	1.480	1.420	1.420-0.030
Jetcom Inc	13900	1.950	1.900	1.900 0.000	Rea Chlvs	2700	0.400	0.400	0.400-0.050

Tremingo o	1500	1.00
Tri link	133340	17.60
Tri origo o	4500	1.40
Triam out	24500	3.70
Triang o	24500	1.20

150	Langis Stv	2000	0.550	0.550	0.550+0.050	Seven Seas	200299	14.750	13.750	14.500+0.750
100	Latin Amer	12000	0.550	0.550	0.550 0.000	Sharpe E	12000	0.450	0.450	0.450 0.000
100	Leisure C	4000	3.500	3.400	3.400-0.100	Sirrit Tech	17000	0.430	0.400	0.430+0.070
010	Lignex Inc	60000	0.390	0.390	0.390+0.030	Skygame	5000	0.280	0.280	0.280+0.030
		10000	0.375	0.375	0.375+0.000					

Tritech	100	20.58
Triton mn o	271700	6.00
Triumph	6800	3.66
Trizec	45234	10.30

100	Novotek	500	500	2,000	2,000—0.70	Sunshine A	89900	3,300	2,900	3,200 0.00
100	Neotek Inc	1000	0.500	0.500	0.500 0.000	Teal Resrcs	56500	1,100	1,000	1,050 0.00
100	Nth Amer	19900	1,100	1,100	1,100—0.150	Trac Ind	279000	0.090	0.090	0.090—0.010
100	Nthrid A	5000	2,250	2,250	2,250—0.050	Tsawy Cap	90200	1,090	1,000	1,050—0.050
500	Nova Bcm	596654	0.125	0.110	0.125+0.005	Triangle M	19900	1,600	1,400	1,600 0.000

Unican a	300	23.50
Unican b f	1350	23.45
Unicorp a f	10740	2.95
Unifort a f	500	4.25
Ulops A 74	200	26.00

050	Pace Corp	25000	500	0.450	0.480+0.010	Verena Mn	82000	2.500	2.250	2.250-0.150
050	Pn African	34000	0.950	0.900	0.950-0.000	Vertigo 3d	6500	0.600	0.600	0.600+0.010
500	Pan Amer	4000	1.850	1.800	1.800-0.050	Vescan E	75000	0.250	0.180	0.230-0.010
005	P Pac Strat	47000	1.130	1.125	1.130+0.010	Virtex Vian	2400	0.800	0.800	0.800+0.050
005	Peinco Inc	10000	0.900	0.740	0.800-0.100	Win-Grip	10045	4.000	3.000	3.000-0.000

Upton res	7600	4.3%
Utility o	13700	26.1%
Vengold o	59600	1.4%
Vengld a wo	10000	0.25%

005	Radient E	1000	1.750	1.750	1.750+0.150	Extended U	3200	0.320	0.320	0.320-0.000
000	Rally Ener	2820	1.850	1.850	1.850 0.000	Zlin A A	3000	0.300	0.300	0.300 0.000
						Ztest EI	16000	0.850	0.800	0.850-0.010

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président du conseil d'administration PIERRE DES MARAIS II

Président et Éditeur GILBERT LACASSE

Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE

Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON

Directeur de l'information ANDRÉ FORGUES

ÉDITORIAL

Clinton renie le passé démocrate

Bill Clinton vient de renier pour des motifs bassement électoraux et totalement injustifiés 60 ans d'histoire de son parti. L'héritier du New Deal de Franklin D. Roosevelt a renoncé mercredi, en acceptant la réforme de l'aide sociale mise de l'avant par le Congrès républicain, aux plus élémentaires principes de justice sociale: l'État cessera de servir de dernier recours aux plus démunis.

Une série de mesures tout aussi spectaculaires que vicieuses et irrespectueuses des droits de la personne confirment non pas le « recentrage » du président Clinton, selon l'expression de plusieurs observateurs, mais plutôt son passage à droite.



Raymond Giroux

Désormais, un individu aura droit à l'aide sociale pendant cinq ans au maximum sur toute une vie. Après, dans la rue! Les personnes inculpées dans des affaires de drogue n'y auront pas droit du tout. Les adolescentes mères devront vivre en compagnie d'un adulte responsable. Les immigrants légaux devront attendre leur citoyenneté. La loi garantissant une aide financière directe pour les enfants les plus pauvres du pays sera abolie.

Quel virage, pour un président qui promettait avant son élection de remodeler la politique d'aide sociale en y injectant 10 milliards de plus! À trois mois des prochaines élections, il la dégraisse de 55 milliards \$ sous la pression des éléments les plus réactionnaires du Parti républicain.

L'opinion publique exigeait une réforme. Mais ce mécontentement de principe reposait sur du vent pour une part, et sur des préjugés moraux, voire racistes, de l'autre. Pourtant, le nombre d'assistés a baissé de plus de 1 million aux États-Unis depuis l'arrivée au pouvoir de Bill Clinton, gracieusement d'une économie florissante et à l'orée du plein emploi.

Le président a volé un thème électoral majeur à son adversaire Bob Dole. En fait, M. Clinton a décidé de se faire réélire en dérochant les idées de ses ennemis politiques, quitte pour cela à déchirer l'idéologie de son propre parti.

Pourtant, le président n'avait nullement besoin de ce recul majeur. Son adversaire républicain ne fait pas le poids: usé, prisonnier d'une coalition extrémiste, incapable de s'exprimer clairement et logiquement, Bob Dole fait figure du mauvais politicien au mauvais moment.

Les femmes, les jeunes et les Noirs, principales victimes de cette réforme, n'auraient pas voté et ne voteront pas pour Bob Dole. Ils n'ont absolument aucune affinité avec ce dinosaure de la politique. Les électeurs banlieusards, travailleurs ardu et contributables qui se sentent étouffés par les taxes, peuvent bouger, eux. Les allégeances partisans traditionnelles leur importent peu.

Mais en tentant de consolider ses acquis dans cette tranche de citoyens, le président a pris une décision profondément injuste pour les plus démunis. Son virage, en outre, risque de faire tache d'huile et d'encourager certains esprits mesquins de ce côté de la frontière à proposer de telles politiques.

Promoteur il y a quatre ans de politiques sociales plus justes et d'un régime d'assurance-maladie universel, Bill Clinton a raté ses objectifs dans ce secteur. Son nom demeurera dans l'histoire comme celui du fossoyeur du New Deal. Sa capitulation de cette semaine constitue certes un grand moment de la vie politique américaine, mais un moment dont les États-Unis auraient pu se dispenser. Le président avait déjà mis son veto deux fois aux projets républicains, il aurait dû s'en tenir à ses principes et dire non aux Newt Gingrich de son pays une troisième fois.

Il aurait dû mettre un troisième veto à la réforme

MERCI ANNIE!



La pêche doit demeurer une ressource publique

Daniel Bernier

Directeur général du Conseil canadien des pêcheurs professionnels

La crise du poisson de fond dans l'Atlantique et la baisse spectaculaire enregistrée récemment dans les stocks de saumon en Colombie-Britannique ont réanimé le débat sur la façon dont le Canada devrait gérer ses ressources halieutiques.

Les grandes entreprises de transformation du poisson ont une solution facile: «Privatisons la pêche, proclament-elles, et laissons le marché mettre de l'ordre dans tout ça».

Entraîné dans le tourbillon de la réduction du déficit et de l'effectif, le ministre des Pêches et des Océans (MPO) a mordu à l'appât. Sans même lancer de consultations ni de débats publics, le MPO a mis de l'avant une refonte complète de la Loi sur les pêches en vue de permettre une privatisation massive des pêches.

Selon les dispositions sur les accords de gestion des pêches prévues dans la nouvelle loi, des secteurs complets de pêche seraient cédés à des intérêts privés en contrepartie du financement de certains volets du régime actuel de gestion. Parallèlement, par l'entremise de changements au processus d'émission de permis et de l'instauration d'une foule de frais d'utilisation, le MPO exerce une pression constante sur les pêcheurs indépendants en vue de forcer leur retrait de la pêche.

Si l'on ne met pas immédiatement un terme à ces mesures, le volet humain des pêches aura vite fait de disparaître. Les grandes sociétés délieront leur bourse pour s'emparer du contrôle des permis, et on assistera fort probablement à une surexploitation des stocks de poisson.

Ce ne sont pas là que de futilles spéculations. Il nous suffit d'examiner l'expérience de la Nouvelle-Zélande pour comprendre les conséquences de la privatisation des pêches. En s'appuyant sur la théorie des marchés, la Nouvelle-Zélande a instauré il y a dix ans des mesures de privatisation dans le but apparemment de protéger les pêcheurs indépendants et les ressources. Aujourd'hui, à peine huit entreprises se partagent 73 % des contingents de pêche en Nouvelle-

Zélande, et deux espèces de très grande valeur, l'hoplostète orange et le vivaneau, ont été gravement surexploitées.

Certes, l'industrie canadienne des pêches doit faire l'objet de changements. Toutefois, avant que le MPO procède à la liquidation des ressources halieutiques du pays, nous devrions en faire l'inventaire.

Il faut détruire le mythe selon lequel l'industrie canadienne de la pêche n'est qu'un gouffre financier et qu'une gigantesque entreprise de création d'emplois qui ravage les ressources halieutiques du Canada.

Loin de constituer un fardeau économique qui saigne le trésor public, l'industrie des pêches est une composante dynamique et essentielle de l'économie canadienne. Qui plus est, l'industrie des pêches figure parmi les plus importants créateurs d'emplois de l'économie canadienne axée sur l'exportation.

EXPORTATIONS EN HAUSSE

Ce que la plupart ignorent, c'est qu'au beau milieu de la crise du poisson de fond dans l'Atlantique la valeur des exportations de poisson et de fruits de mer du Canada a atteint des sommets sans précédent en 1994 et en 1995. De fait, entre 1989 et 1994, la valeur totale des débarquements est passée de 947 millions de dollars à plus d'un milliard \$ au Canada atlantique et de 440 millions à 555 millions de dollars en Colombie-Britannique. En 1990, la pêche dans la région de l'Atlantique a créé à elle seule 55 000 emplois directs par année et 60 000 emplois en dehors de l'industrie de la pêche.

Il y a dix ans, l'industrie canadienne de la pêche dépendait d'une petite variété d'espèces et se disputait une part du marché avec l'industrie des viandes bon marché comme le porc et la volaille. Aujourd'hui, les fruits de mer sont des produits à grande valeur commerciale, et le Canada est reconnu mondialement comme leader lorsqu'il s'agit d'offrir des produits de qualité.

Pêcheurs et transformateurs ont réagi avec dynamisme à la révolution des communications à l'échelle internationale et ont lancé de nouvelles pêches pour répondre aux besoins des marchés mondiaux.

Certaines espèces qui, auparavant, étaient considérées comme étant sans valeur sont maintenant en demande, notamment l'oursin, le requin, la baudroie, le merlu argenté, la poule de mer, la raie, le chien de mer, le varech, les capucettes, le buccin, l'anguille et une demi-douzaine d'espèces de crabe.

Nous ne pouvons laisser le marché dicter la politique en matière de pêche. C'est à nous et à nos gouvernements qu'il incombe d'élaborer des programmes qui favorisent le plus possible l'utilisation durable, sur le plan social, de la dernière ressource alimentaire qui nous appartient à tous.

Nous croyons que la pêche doit demeurer une ressource publique, gérée par des politiques qui permettent d'assurer le partage le plus vaste des richesses qui en découlent. Si nous voulons que les ressources halieutiques du

Canada soient utilisées pour le plus grand bien de la collectivité, la nouvelle loi sur les pêches doit offrir trois garanties fondamentales.

Tout d'abord, le droit de pêcher doit être réservé aux personnes dont la pêche constitue le gagne-pain. On doit mettre fin aux politiques qui ont eu pour résultat de transformer les permis de pêche en un outil de spéculation, tant sur la côte est que sur la côte ouest.

Ensuite, pour sauvegarder la ressource et les communautés qui en dépendent, il faut créer des unités de pêche qui soient suffisamment souples pour être adaptées aux fluctuations naturelles de la ressource et des conditions du marché. En conséquence, la nouvelle politique en matière de pêche doit favoriser la mise en place de stratégies de pêche diversifiées.

Enfin, il faut donner à ceux et celles qui vivent de la pêche, les pêcheurs professionnels, un droit de parole sur la façon dont l'industrie globale est gérée.

Voilà trois principes simples qui supposent un virage à 180 degrés dans notre politique de pêche. Toutefois, ce n'est qu'en prenant ce virage que nous arriverons à un partage équitable des ressources de la mer et que nous offrirons au plus grand nombre de Canadiens la possibilité de vivre de la pêche.

La nouvelle loi sur les pêches doit offrir des garanties

Chrétien, un boulet: démentis et réalité

La publication, mercredi, d'un article intitulé «Chrétien, un boulet», a été suivie d'une série de démentis de la part du bureau du premier ministre Jean Chrétien et du ministre du Travail, Alfonso Gagliano.

Notre texte affirmait qu'un rapport du Parti libéral du Canada concluait que les libéraux n'avaient aucune chance d'augmenter leur représentation au Québec aux prochaines élections avec Jean Chrétien, et qu'ils perdraient la prochaine bataille référendaire si le match opposait M. Chrétien à Lucien Bouchard. Le texte ajoutait que le rapport avait été «présenté aux membres du cabinet de M. Chrétien au début de juillet».

Le secrétaire de presse du premier

ministre, Patrick Parisot a communiqué avec LE SOLEIL et soutenu que le document et les sondages auxquels nous faisons allusion n'existent pas. Le ministre Gagliano a déclaré de son côté avoir assisté à la réunion du cabinet et soutenu qu'aucun rapport en ce sens n'avait été présenté.

VÉRIFICATIONS FAITES

Compte tenu du sérieux de ces dénégations, nous avons cru utile de vérifier à nouveau nos informations. Le résultat est le suivant: contrairement aux prétentions du secrétaire de presse du premier ministre, un «document» écrit à bel et bien été préparé faisant état des piètres perspectives des libéraux fédéraux au Québec aux prochaines élections et



Gilbert Lavoie

ACTUALITÉ COMMENTÉE

dans une campagne référendaire. M. Parisot a été mal informé ou ne l'a pas été.

Le document en question a bel et bien été présenté à des ministres du cabinet mais non dans le cadre d'une réunion formelle de tous les membres du cabinet. Ce qui explique peut-être pourquoi M. Gagliano n'en n'a pas été informé.

SONDAGES

Dans les sondages menant à la préparation de ce rapport, les experts embauchés par les libéraux ont étudié plusieurs scénarios référendaires afin d'évaluer les risques d'une bataille référendaire opposant Jean Chrétien à Lucien Bouchard. Ils ont même opposé, de façon théorique, Robert Bourassa à Lucien Bouchard,

pour tenter d'identifier le genre de leader qui aurait le plus de chances de battre les souverainistes.

Il faut signaler aussi que les conclusions de ces sondages sont conformes aux résultats du dernier Angus Reid, publié hier. On y apprend notamment que 62 % des Québécois sont insatisfaits de M. Chrétien alors que 48 % seulement sont insatisfaits de son parti. Par contre 86 % de l'électorat québécois se dit satisfait du Bloc québécois, malgré le remplacement de Lucien Bouchard par Michel Gauthier, qui demeure relativement peu connu de la population.

Des sondages ont mesuré les chances de succès de Chrétien

QUESTIONS D'ARGENT

Monnaies

TORONTO (PC) — Voici les taux de devises étrangères, fournis hier par la Banque de Montréal : ils sont en devise canadienne. Les taux sont actualisés de nombreux car ils fluctuent durant la journée et varient d'une banque à l'autre.	Espagne (peseta)	0.0134
	États-Unis (dollar)	1.3740
	Europe (ECU)	1.8058
	France (franc)	0.2741
	Hong Kong (dollar)	0.1833
	Israël (shekel)	0.4584
	Italie (lire)	0.000937
	Japan (yen)	0.01283
	Mexique (peso)	0.1966
	Allemagne (mark)	0.9399
	Belgique (franc)	0.04634
	Chine (renminbi)	0.1713
	Corée (won)	0.001740
	Venezuela (bolivar)	0.00300

Bénéfices

Par la Presse Canadienne

Canadian Tire Corp. : deux trimestres achevés le 30 juin 1996, 57 500 000 \$, 66 \$ l'action; 1995, 55 100 000 \$, 63 \$ l'action. Revenu: 1996, 1 900 000 000 \$; 1995, 1 866 900 000 \$.	Groupe Laperrière and Versault inc. : trimestre achevé le 30 juin 1996, 1 099 000 \$, 14 \$ l'action; 1995, 896 000 \$, 13 \$ l'action. Revenu: 1996, 28 300 000 \$; 1995, 26 800 000 \$.
Cascades inc. : deux trimestres achevés le 30 juin 1996, 46 042 000 \$, 77 \$ l'action; 1995, 48 880 000 \$, 80 \$ l'action. Revenu: 1996, 1 094 193 000 \$; 1995, 1 151 884 000 \$.	Power Corp. : deux trimestres achevés le 30 juin 1996, 119 884 000 \$, 94 \$ l'action; 1995, 57 448 000 \$, 44 \$ l'action. Revenu: 1996, 1 647 548 000 \$; 1995, 1 878 764 000 \$.
Dorel Industries inc. : deux trimestres achevés le 30 juin 1996, 6 500 000 \$, 35 \$ l'action; 1995, 4 500 000 \$, 35 \$ l'action. Revenu: 1996, 200 700 000 \$; 1995, 190 600 000 \$.	Rogers Cable Mobile Communications inc. : deux trimestres achevés le 30 juin 1996, perte nette 48 424 000 \$, perte nette 52 \$ l'action; 1995, 255 000 \$, perte nette 3 \$ l'action. Revenu: 1996, 512 547 000 \$; 1995, 417 600 000 \$.

Pétroles

NEW YORK (AP) — Le prix du pétrole Brent de la Mer du Nord était en baisse de 33 ¢ à 18,78 \$ le baril, hier sur le marché de New York. Le pétrole léger de l'Arabie Saoudite s'écoulait à 16,96 \$ le baril, également en baisse de 33 ¢.

Bourse d'Asie

TOKYO (AP) — À la bourse de Tokyo, hier, l'indice Nikkei a gagné 292,00 points pour fermer à 29 984,83.

Métaux

LONDRES (AP) — Le prix des métaux sur le marché de Londres, hier à la fermeture, en dollars américains par tonne: cuivre,

Dividende

Par la Presse canadienne
Gulf Canada Resources Ltd. : actions privilégiées, taux ajustable, série 12.1 \$, dividende spécial 1 ¢. Payable le 12 août. Inscription le 31 juillet.
Imasco Ltd. : actions ord. 27 ¢. Payable le 30 septembre. Inscription le 30 août.
Loblaw Companies Ltd. : actions privilégiées, 1ère série, 60 ¢; actions privilégiées, 2e série, 92.5 ¢. Payable le 1er septembre. Inscription le 15 août.

Céréales

WINNIPEG (PC) — Les cours étaient en hausse hier, sur le marché des denrées de Winnipeg; la livraison est pour octobre. Le lin a gagné 60 ¢ à 366,30 \$. Le canola (soit) a bondi de 8,30 \$ à 470,00 \$. Le blé a gagné 2,30 \$ à 191,90 \$. Les pois ont cru de 50 ¢ à 208,20 \$. L'avoine a avancé de 1,00 \$ à 141,00 \$.

SI VOS PRIORITÉS SONT AILLEURS

LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ

Renseignez-vous: 686-3344 / 1 800 463-2362

TOUT SAVOIR POUR SÉLECTIONNER
1975\$ PAR MOIS PAR CAMELOT
2225\$ PAR MOIS PAR ROUTE MOTORISÉE

LE SOLEIL

Boeing signe un accord avec Rockwell

■ SEATTLE (Reuter) — Boeing et Rockwell International ont annoncé hier avoir signé un accord définitif sur la vente des activités défense et aérospatiale de Rockwell au numéro un mondial de l'aéronautique, pour environ 3,2 milliards \$.

« Cette fusion nous permet d'avancer vers notre objectif sur 20 ans qui est que Boeing devienne une compagnie aérospatiale entièrement intégrée, capable de mettre au point et de produire des avions commerciaux, des systèmes de défense et des systèmes destinés à l'aérospatiale civile et militaire », a déclaré le président-directeur général de Boeing, Phil Condit.

Rockwell, qui a construit les navettes spatiales américaines et a joué un rôle important dans les missions sur la lune d'Apollo, a précisé pour sa part

qu'il se séparerait de ces activités pour se concentrer sur l'électronique et l'automatisation.

Boeing émettra environ 860 millions \$ d'actions ordinaires et assumera 2,165 milliards \$ de dettes de Rockwell ainsi que certaines de ses obligations en matière de retraite.

Parmi les grandes divisions achetées par Boeing, figurent les missiles tactiques et intercontinentaux, le bombardier B1B, les systèmes de propulsion destinés aux fusées — dont les principaux moteurs de la navette spatiale.

4 SUPER VALEURS!

(et beaucoup, beaucoup plus en magasin!)

INCROYABLE!

NE PAYEZ PAS AVANT UN AN

79\$

Notre plus bas prix sur ce matelas une place!

VENDREDI SAMEDI DIMANCHE

ÉPOUSTOUFLANT!

NE PAYEZ PAS AVANT UN AN

299\$

Dînette moderne 7 pièces avec une table au finluisant et 6 chaises colorées.

SENSATIONNEL!

NE PAYEZ PAS AVANT UN AN

369\$

Causeuse contemporaine dans un tissu à multiples dessins. Canapé 399\$ fauteuil 299\$

CAUSEUSE

Admiral

Réfrigérateur 18.1 pi sans givre de format familial, avec tablettes ajustables.

NE PAYEZ PAS AVANT UN AN

729\$

OH LA, LA!

Durant notre "ÉVÉNEMENT GARDEZ VOS SOUS POUR VOUS", vous ne payez pas avant

UN AN ENTIER!

AUCUN Acompte!* AUCUN INTÉRÊT! AUCUN paiement Mensuel! sur ABSOLUMENT TOUTE la marchandise en magasin!

Leon LAVAL Centre 2000 boul. Saint-Martin Ouest sortie 9 de l'autoroute des Laurentides MONTRÉAL: 336-7741 LAVAL: 688-3851	Leon RIVE-SUD GREENFIELD PARK Centre commercial Greenfield Park 387, boul. Taschereau MONTRÉAL: 861-6968 GREENFIELD: 466-9400	Leon VANIER 100, Chabot à proximité des Halles Fleur de Lys QUÉBEC 683-9600	Leon SAINT-FOY 2600, boul. Laurier Place de la Cité QUÉBEC 657-6902
---	--	---	---



LA SEULE CHAÎNE DE
SUPERMAGASINS
DE MEUBLES AU PAYS



Consultez
notre Belle
Circulaire
remplie de
Généreuses
Aubaines!

OUVERT LE DIMANCHE
de midi à 17h

PLUS DE 42 MAGASINS QUI VOIENT GRAND DANS TOUT!

*S.A.C. Toutes les taxes et les frais d'administration de 45\$ sont payables au moment de l'achat. (Exemple: sur un achat de 2000\$ les frais équivalent à un taux annuel de 2.25%). Les prix varient selon la région et le choix, d'un magasin à l'autre.
Le rabais «emportez» n'est pas applicable sur tous les achats. ** Livraison sans frais dans les zones désignées. Solde dû le 15 août 1997. Non applicable sur les achats antérieurs et les articles en solde. Renseignez-vous pour d'autres modalités de paiements.